Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470582
Centre d'intérêt: 660

Bernier, Johanne.

L'école et la famille : répertoire de projets novateurs réalisés en milieu scolaire / [conception et rédaction, Johanne Bernier ; supervision, Yvon Rodrigue, Pierre Hardy]. -- [Québec] : Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, 1994.
206 p. ; 28 cm.

Code: 9394-0545; 9394-545; 19-9001.

ISBN 2-550-28281-2

Vedette(s)-secondaire(s): Rodrigue, Yvon, éd * Hardy, Pierre, éd * Québec (Province). Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

---

Descripteur(s): Relations parents-école * Famille * Milieu scolaire * Projet * Influence des pairs * Aide à l'apprentissage * Relation d'aide * Modification du comportement * Personne âgée * Coopération * Relations école-communauté * Participation des parents * Communauté culturelle * Répertoire * Education préscolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce répertoire présente des modèles d'action novateurs en rapport avec l'école et la famille regroupés en trois sections: les projets pour les élèves (entraide par les pairs, soutien pédagogique, soutien psychosocial, modification des comportements, collaboration avec les aînés, participation d'organismes extérieurs à l'école); les projets pour les parents (aide aux parents qui accompagnent leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons, participation des parents des communautés culturelles, engagement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants); les projets pour l'école et la famille (établissement de meilleures relations entre l'école et la famille). Pour chaque projet, on donne les renseignements suivants: catégorie, projet, commission scolaire/région, école, objectifs, description, ressources humaines, matérielles et financières, conditions particulières de réalisation, évaluation, personne-ressource.

Type de document:

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Répertoire de projets novateurs réalisés en milieu scolaire

Québec

94-70582

L'école et la famille

RÉPERTOIRE DE PROJETS NOVATEURS RÉALISÉS EN MILIEU SCOLAIRE

Ministère de l'Éducation

Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Février 1994

Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires (DASSC)

Conception et rédaction
Johanne Bernier

Supervision
Yvon Rodrigue (DASSC)
Pierre Hardy (DASSC)

Mise en page
Jocelyne Breton (Scripto-Québec)
Céline Belleau (DASSC)

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9394-0545

ISBN 2-550-28281-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1994

TABLE DES MATIÈRES

Page

UN MOT D'INTRODUCTION 7
Pourquoi un répertoire de projets pour l'école et la famille? 7
Pour qui le répertoire est-il conçu? 7
Quel est le but du répertoire et comment a-t-il été élaboré? 8

La description des catégories de projets 9
La présentation de la fiche signalétique 12

Les projets pour les élèves 15

1 L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS 17
Cours optionnel : Leadership-entraidant 19
Grands-frères et grandes-soeurs carrefour 21
Groupe d'entraide par les pairs 23
Pairs aidants pour l'accompagnement 25
Projet communautaire reliant l'école secondaire Lasalle aux écoles Keith et Cecil-Newman 27
Réseau de pairs aidants 29

2 LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE 31
Comment aider son enfant à la maison? 33
Coup de pouce aux devoirs et leçons 35
Du cocon au papillon 37
Gérer adéquatement l'organisation du travail à la maison 39
Gestion des devoirs et des leçons 41
Intervention auprès des élèves potentiellement décrocheurs 43
J'apprends avec mon enfant 45
Service de dépannage pour les enfants et les parents 47
Session d'entraînement à l'étude autonome au primaire 49

3 LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL 51
Boîte aux lettres 53
Entramis 55
Favoriser les échanges parents-élèves concernant la problématique du décrochage 57
Grande-Jacasse et Midi-Jacasse 59
Grandir ensemble 61
Programme d'intervention pour les enfants de parents séparés ou divorcés 63
Rencontres «Écouter, Comprendre, Ouvrir» (ECO) 65
Rencontres pour aider les enfants de parents séparés ou divorcés 67
Travailleur de corridors 69
Travailleur de cour — La récréation positive 71

4 DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS 73
Les artisans de la paix 75
Fiche de réflexion 77
Forum sur la paix 79
Semaine de la non-violence 81
Système de renforcement du comportement 83

5 LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS 85
Album-souvenir de la vie d'antan 87
L'amitié n'a pas d'âge 89
Grands-Parents présents 91
Groupe parrainage 93
Programme de tutorat par les aînées et les aînés 95

6 LA PARTICIPATION D'ORGANISMES EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE 97
Projet Focus 99
Tutorat scolaire par la communauté 101

Les projets pour les parents 103

7 L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS 105
À chacun ses devoirs - Guide de support aux parents pour les devoirs et les leçons 107
Ateliers de support aux parents 109
Devoirs et leçons : de la corvée au plaisir 111
Diminuer, pour les parents et les enfants, l'angoisse des devoirs et des leçons à la maison 113
Document : suggestions d'activités à l'intention des parents pour aider leur enfant à l'école 115
Les devoirs à la maison - Guide à l'intention des parents 117
Les devoirs et les leçons à la maison, de la corvée au plaisir 119
Ligne ouverte sur les devoirs 121
Mieux comprendre pour mieux intervenir 123
Parents, enfants : des associés 125
Répertoire «Réussir ensemble» 127
S.O.S. Devoirs et leçons j'écoute... 129

8 LA PARTICIPATION DES PARENTS ISSUS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES À LA VIE DE L'ÉCOLE 131
Diaporama pour les parents 133
Pièce de théâtre à l'intention des parents 135

9 L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS 139
Aider les parents à aider les élèves 141
Aider mes enfants à exister 143
Aider son enfant à apprendre 145
Comme parent, je m'implique... 147
Formation familiale en milieu de plein-air 149
Groupe d'entraide de parents de jeunes du secondaire 151
Groupe de parents d'adolescents et adolescentes difficiles 153
J'accompagne mon enfant à la maternelle 155
J'aide mon enfant à s'épanouir 157
Nos adolescents, parlons-en! 159
Parentaide 161
Parent'raide 163
Pères présents, enfants gagnants 165
Prévention parents/enfants de 3 et 4 ans 167
Programme de formation de parents multiplicateurs et de développement communautaire 169
Programme de support aux parents à trois volets 171
Ressourcement parental «envol» avec trousse ludique 173
Sepa — Ateliers de sensibilisation et d'entraide s'adressant aux parents d'adolescentes et d'adolescents 175
Série de conférences aux parents 177
Session et bulletins d'information pour les parents 179
Soutien aux parents d'enfants de 4 ans et d'âge scolaire dans le rôle essentiel d'éducateurs initiaux de leurs enfants 181

Les projets pour l'école et la famille 183

10 L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE 185
Atelier - Les devoirs et les leçons : un moment de tendresse intellectuelle 187
Complémentarité parents - enseignants 189
Concertation famille-école pour parents du préscolaire 191
Guide pédagogique sur le suivi personnel et scolaire des élèves «Éduquez ensemble» 193
La famille et l'école : deux réalités qui se côtoient 195
Intervention précoce auprès des parents 197
Lien avec les parents — agent de liaison 199
Une approche systémique : Pour mieux vivre les devoirs et les leçons au primaire 201
Rôle des parents et travaux à domicile 203

Fiche signalétique vierge 205

Un mot d'introduction

Pourquoi un répertoire de projets pour l'école et la famille?

En 1992, le Secrétariat à la famille, par l'entremise de son deuxième plan d'action en matière de politique familiale, annonçait une série de mesures que divers ministères et organismes provinciaux avaient à traduire en gestes concrets en faveur de la famille.

Le ministère de l'Éducation s'est alors vu confier la responsabilité de treize de ces mesures dont sept avaient pour objet l'établissement de relevés de projets en rapport avec la famille, la communauté et l'école.

Dans le cadre de la préparation de l'un de ces relevés de projets, le Ministère a tenu, en février 1993, une consultation auprès de professionnelles et de professionnels du milieu scolaire et communautaire. Cette consultation a permis de recueillir des suggestions intéressantes en ce qui a trait au contenu et à la forme des relevés de projets à faire. Le présent répertoire fait suite à une recommandation capitale formulée à l'occasion de cette consultation, soit la production d'un unique document intégrant l'ensemble des relevés de projets.

Pour qui le répertoire est-il conçu?

Compte tenu de la diversité des mesures du plan d'action gouvernemental rattachées à la production du présent répertoire et de la multitude de dimensions visées dans ces projets, le public à qui il s'adresse est tout aussi varié. Le *Répertoire de projets novateurs réalisés en milieu scolaire* est conçu d'abord pour toute personne qui veut utiliser les compétences et les ressources dans son milieu afin d'élaborer, d'implanter ou d'améliorer un ou des projets favorisant le développement harmonieux des élèves et leur réussite éducative. Ainsi, le répertoire constitue un document de référence simple et pratique pour tous les membres de la communauté : le personnel en milieu scolaire, les membres d'organismes sociaux, les aînées et les aînés, les parents ainsi que les élèves.

Quel est le but du répertoire et comment a-t-il été élaboré?

Le but du présent répertoire n'est pas de présenter tous les projets auxquels participent la famille, la communauté et l'école. Le répertoire vise plutôt à présenter quelques réalisations, portées à notre attention par les directions régionales du Ministère, qui constituent des modèles d'action novateurs et à favoriser leur implantation dans les milieux scolaires.

Encore faut-il préciser ce que signifie ici le mot «novateur». Le terme prend une signification différente d'un milieu à un autre; un projet qui apparaît novateur dans un milieu déterminé peut correspondre à la base d'une activité plus complexe dans un autre. Par ailleurs, l'ampleur des ressources engagées dans la mise en oeuvre des projets n'est pas un critère pris en considération au moment du choix des projets. En fait, plusieurs projets nécessitant peu de ressources humaines, matérielles et financières ont été déterminés et les résultats obtenus sont tout aussi intéressants qu'un projet à grand déploiement.

À la suite d'un premier relevé des projets effectué par les directions régionales du Ministère, nous avons rejoint les personnes-ressources qui étaient en mesure de nous renseigner davantage sur les réalisations. Les renseignements recueillis sur les projets ont enfin été transposés sous forme de fiches descriptives regroupées par catégories de projets.

La description des catégories de projets

Afin de faciliter l'utilisation du répertoire, les projets sont regroupés en fonction de leur public cible ainsi que de la nature des projets ou dans certains cas, du type de personnes-ressources nécessaires en vue de leur bonne marche.

Ainsi, le répertoire contient trois sections : les projets pour les élèves, pour les parents et pour l'école et la famille, qui se subdivisent en dix catégories de projets.

LES PROJETS POUR LES ÉLÈVES

1. Les projets d'*entraide par les pairs*

Les projets d'entraide par les pairs regroupent un ensemble d'initiatives où des élèves du secondaire développent et utilisent leurs habiletés interpersonnelles en vue de soutenir d'autres élèves du primaire ou du secondaire aux prises avec des difficultés familiales, scolaires et sociales. Avec l'aide du milieu scolaire et de la communauté, les jeunes «aidants» font grandir leur force naturelle d'entraide au profit des jeunes dans leur entourage et de la communauté.

2. Les projets de *soutien pédagogique*

Les projets de soutien pédagogique sont des projets mis sur pied par l'école qui s'adressent d'abord aux élèves manifestant des difficultés d'apprentissage en leur permettant de bénéficier d'un soutien pour exécuter leurs travaux scolaires ou acquérir une méthode de travail appropriée. La particularité de ces projets vient du fait que les parents participent également à certaines activités qui favorisent leur engagement quant à l'encadrement pédagogique de leur enfant.

3. Les projets de *soutien psychosocial*

Les projets de soutien psychosocial visent à soutenir les élèves aux prises avec des difficultés familiales et sociales qui peuvent perturber leur fonctionnement scolaire. Les projets portent sur des actions de groupe instaurées par l'école et faisant appel à la collaboration des parents. Ces actions peuvent orienter les élèves vers des interventions d'aide individuelle, au besoin.

4. Les projets d'*interventions en vue de modifier des comportements non désirés*

Les projets d'interventions en vue de modifier des comportements non désirés ont pour objet de prévenir la violence à l'école et dans la communauté par la mise en place d'activités scolaires encourageant les comportements pacifiques chez les élèves dès l'éducation préscolaire et le primaire. La participation des parents aux interventions favorise la modification des comportements non désirés et le respect des personnes et de l'environnement.

5. Les projets en *collaboration avec les aînées et les aînés*

Les projets en collaboration avec les aînées et les aînés permettent aux élèves de bénéficier de l'expérience de vie et de la richesse humaine des aînées et des aînés de la communauté. Ces personnes participent à la vie scolaire des élèves aussi bien par des projets de soutien pédagogique et psychosocial que par des projets favorisant la création de liens entre les deux générations et la reconnaissance des ressources de chacune.

6. Les projets d'*organismes extérieurs à l'école*

Certains organismes dans la communauté élaborent et implantent des projets en milieu scolaire afin de soutenir les élèves dans leur réussite éducative. La particularité de ces projets vient du fait que les organismes en question se préoccupent également de faire participer activement la famille aux projets proposés.

LES PROJETS POUR LES PARENTS

7. Les projets pour *aider les parents à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons*

Les projets en vue d'aider les parents à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons ont pour objet de fournir des moyens pédagogiques aux parents des enfants de l'éducation préscolaire et des élèves du primaire afin qu'ils leur offrent un soutien efficace dans leurs devoirs et leurs leçons. Ces projets permettent de développer certaines habiletés parentales liées aux apprentissages scolaires des élèves.

8. Les projets pour *favoriser la participation des parents issus des communautés culturelles à la vie de l'école*

Les projets conçus pour favoriser la participation des parents issus des communautés culturelles à la vie de l'école ont pour objet de distinguer des projets mis sur pied afin d'associer plus particulièrement les parents issus des communautés culturelles à la vie de l'école.

9. Les projets pour *favoriser l'engagement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants*

Les projets visant à favoriser l'engagement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ont pour objet d'aider les parents dans leur rôle d'éducateurs. Ils leur permettent de développer certaines habiletés et d'adopter des attitudes parentales qui favorisent les apprentissages scolaires des élèves.

LES PROJETS POUR L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

10. Les projets pour *favoriser l'établissement de meilleures relations entre l'école et la famille*

Le succès des projets décrits dans le présent répertoire repose en grande partie sur la concertation et la coopération qui existent entre le milieu scolaire et les parents. Afin de créer des relations famille-école plus harmonieuses et de favoriser par le fait même la réussite éducative des élèves, la dixième et dernière catégorie présente des projets dont l'objet est d'établir des liens positifs entre l'école et la famille et de susciter la complémentarité dans le rôle d'éducateurs des parents auprès des élèves et la mission éducative de l'école.

La présentation de la fiche signalétique

Chaque projet décrit dans le répertoire est présenté à l'aide d'une fiche signalétique comprenant les renseignements suivants.

1. Catégorie

La première section au recto de la fiche indique la catégorie à laquelle appartient le projet décrit. Les projets pour lesquels les activités relèvent de plus d'une catégorie sont insérés dans celle qui répond le mieux aux objectifs du projet.

2. Projet

Sous la catégorie apparaît le titre du projet. Les titres des projets en milieu anglophone ont été traduits afin de faciliter la compréhension de l'information. Le titre original se trouve au bas du recto de la fiche.

3. Commission scolaire/région

Sous le titre, dans la partie gauche de la fiche, est donné le nom de la commission scolaire ainsi que celui de la région où le projet a été mis en place. Les régions désignées correspondent aux onze directions régionales du ministère de l'Éducation :

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;
Saguenay – Lac-Saint-Jean;
Québec – Chaudière-Appalaches;
Mauricie – Bois-Francs;
Estrie;
Laval-Laurentides-Lanaudière;
Montérégie;
Montréal;
Outaouais;
Abitibi-Témiscamingue;
Côte-Nord.

4. École(s)

Sous le titre, dans la partie droite de la fiche, figure le nom de l'école ou des écoles où le projet est exécuté. Dans la même section, les abréviations «Présc.», «Prim.» et «Sec.» font référence à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire. Ces abréviations indiquent l'ordre d'enseignement des élèves rejoints par le projet et non celui de l'établissement scolaire.

Par exemple, si l'école X est un établissement où se donne l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire, mais que le projet s'adresse uniquement aux élèves du primaire, un seul crochet «✓» apparaîtra dans la case «Prim.».

5. Objectifs

Les principaux objectifs que nous a fournis la personne-ressource associée au projet sont présentés dans la section «Objectifs».

6. Description

La dernière section au recto de la fiche contient une brève description du projet. Cela comprend le public cible ainsi que les principales activités menées dans le cadre du projet. La quantité d'information dans cette section varie selon la nature des projets.

7. Ressources humaines, matérielles et financières

La première section au verso de la fiche sert à désigner les ressources humaines, matérielles et financières utilisées pour le projet.

8. Conditions particulières de réalisation

La deuxième section au verso de la fiche fournit des renseignements complémentaires pouvant s'avérer utiles pour la personne qui souhaite implanter le projet en question dans son milieu. Le terme «*Nil*» signifie qu'aucune condition particulière de réalisation n'a été relevée par la personne-ressource rejointe pour ledit projet.

9. Évaluation du projet

La troisième section au verso de la fiche présente une brève évaluation du projet. Certains renseignements font référence à des données obtenues à l'aide d'évaluations faites de manière officielle ou privée auprès des participantes et des participants. Dans certains cas, des études d'influence dans le milieu ont été effectuées.

10. Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

La dernière section au verso de la fiche indique le nom et les coordonnées d'une ou de deux personnes-ressources en mesure de fournir, aux personnes intéressées, de plus amples renseignements sur le projet désigné.

Note: Une fiche signalétique vierge a été insérée à la fin du document pour en permettre l'enrichissement par les utilisatrices et les utilisateurs.

Les projets pour les élèves

1

L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet
COURS OPTIONNEL : LEADERSHIP-ENTRAIDANT (cumulé pour 1993)

Commission scolaire/Région	École(s)					
Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre	École secondaire Hormisdas-Gamelin					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Améliorer la capacité d'entraide naturelle en milieu scolaire et offrir à des élèves une formation qui pourra leur servir sur le marché du travail.
- Améliorer la qualité de vie à l'école.
- Aider les élèves qui vivent des difficultés sociales, scolaires, familiales, etc.

Description

«Leadership-entraidant» est le titre du cours à option préparé pendant l'année scolaire 1989-1990 à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin. Ce cours vise plus particulièrement à rejoindre les aidantes et les aidants naturels dans l'école et à leur offrir une formation et du soutien en vue d'aider les élèves dans leur milieu aux prises avec des problèmes en rapport avec la famille, l'école, etc.

Compte tenu que la formation des aidantes et des aidants est d'une durée de 25 heures, que le projet suppose des rencontres de groupe hors cours et que ces élèves consacrent une partie de leur temps libre à aider leurs camarades en milieu scolaire, l'acceptation du projet à l'intérieur de l'horaire des cours et l'obtention d'unités pour cette activité ont été considérées comme une juste reconnaissance et une source additionnelle de motivation pour celles et ceux qui veulent aider leurs camarades.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un enseignant et un travailleur social ont assuré conjointement la formation, le soutien et l'évaluation des jeunes aidantes et aidants.
- Un local et des documents de soutien pour les élèves ont été utilisés pour la mise en place du projet.
- Les salaires des deux personnes-ressources sont les seules dépenses liées au projet.

Conditions particulières de réalisation

- Un minimum d'élèves est requis pour que le cours puisse être offert.

Évaluation

- Le projet procure une formation de qualité aux jeunes aidantes et aidants et assure le développement de leur autonomie et de leurs aptitudes à la relation d'aide.
- Le fait que le projet ait lieu pendant les heures de cours favorise une plus grande participation des élèves et élimine le problème des absences des élèves ainsi que des animatrices et des animateurs lorsque les activités se tiennent pendant l'heure du dîner, après les cours ou à l'occasion de journées pédagogiques.
- Compte tenu que les professionnelles et les professionnels des services complémentaires rencontrent environ seulement 10 p. 100 de la population scolaire pendant l'année, le projet permet de rejoindre un plus grand nombre de jeunes qui ne pourraient être aidés autrement.
- Le risque d'avoir des jeunes qui s'inscrivent au cours sans avoir le goût réel d'agir comme aidante ou aidant demeure présent étant donné les unités accordées aux élèves.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Damien Thibodeau
CLSC Vallée-de-la-Lièvre
578, boulevard Cité-des-Jeunes
Buckingham (Québec)
J8L 2W1
Tél. : (819) 986-3359

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet
GRANDS-FRÈRES ET GRANDES-SOEURS CARREFOUR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs	Polyvalente Le Carrefour					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Former des élèves pour être de meilleurs aidantes et aidants naturels et éventuellement de meilleurs parents.
- Contrer l'isolement social des élèves aidés.
- Accompagner des élèves qui vivent des problématiques variées.

Description

Des élèves sont formés et supervisés en vue d'agir comme pair aidant et de répondre à des problématiques vécues par des jeunes dans le milieu scolaire. Deux approches sont privilégiées à cet égard: un jumelage officiel est fait entre deux élèves après des entrevues effectuées par des agentes et des agents d'éducation; un jumelage naturel se fait entre l'aidante et l'aidant et le réseau d'amies ou d'amis ou encore par contacts dans les corridors, à la cafétéria ou dans des situations vécues sur le vif.

Chaque pair aidant doit être en mesure de consacrer environ trois heures par semaine à son rôle : une rencontre hebdomadaire d'une heure avec l'équipe des aidantes et des aidants pour du suivi et de la formation continue, un minimum d'une heure par semaine pour un dîner avec l'élève qui reçoit de l'aide et une heure répartie sur quelques minutes par jour pour faire un suivi avec celle-ci ou celui-ci au téléphone.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux personnes-ressources, un psychologue et une animatrice de pastorale, sont libérées une journée par semaine pour gérer le projet. Une enseignante est également libérée quatre heures de cours par cycle de neuf jours pour effectuer le suivi auprès des aidantes et des aidants.
- Un grand local est nécessaire pour les rencontres avec les aidantes et les aidants. L'accès à de petits locaux est également souhaitable afin de faciliter les rencontres entre les élèves qui apportent leur aide et celles et ceux qui la reçoivent.
- Un montant d'argent est consacré à la tenue d'une activité pour les aidantes et aidants à la fin de l'année.

Conditions particulières de réalisation

- La possibilité d'utiliser du temps en classe pour effectuer les jumelages et du suivi est souhaitable.
- Beaucoup de temps doit être consacré à suivre les jeunes aidantes et les aidants car le «vécu» des aidées et des aidés est dense.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux élèves aidés d'obtenir du soutien relativement à leurs difficultés sociales, scolaires et familiales.
- L'intérêt parfois inconstant des jeunes aidantes et aidants demande qu'on leur fournisse périodiquement de nouvelles sources de motivation.
- Le suivi est difficile auprès des jeunes qui participent à l'activité par choix intellectuel plutôt que par choix humanitaire.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Francine Lalonde
Polyvalente Le Carrefour
50, chemin de la Savane
Gatineau (Québec)
J8T 3N2
Tél.: (819) 568-9012

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet

GROUPE D'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Pontiac	École secondaire Sieur-de-Coulonge					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Aider les élèves qui vivent des difficultés sociales, scolaires et familiales.
- Prévenir, sur le plan collectif, les conséquences des situations vécues individuellement par les jeunes.
- Susciter la participation des élèves en vue d'accroître leur sens des responsabilités.

Description

Des groupes d'entraide constitués d'élèves de 3e, de 4e et de 5e secondaire reçoivent une formation intensive en communication et en relation d'aide. Ils bénéficient également d'une supervision afin de les aider à faire des activités d'aide auprès de leurs camarades.

Les activités sont de deux ordres :

- individuel : les jeunes agissent comme aidantes ou aidants naturels dans leur milieu;
- de groupe : les jeunes se rencontrent hebdomadairement, après les heures de classe, pour préparer des activités préventives sur les problèmes des élèves qui ont besoin d'aide.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une agente de relations humaines du CLSC local élabore, implante et anime la formation, agit en tant que personne-ressource dans des rencontres de groupe et supervise les aidantes et les aidants. Le psychoéducateur de l'école coanime la formation et les rencontres de groupe. Trois enseignantes et enseignants, une personne par classe, coaniment la formation et les rencontres de groupe. Le temps consacré à ces activités est reconnu dans leurs tâches de travail.

- Pour la formation, trois camps sont loués et du matériel didactique est utilisé. Une classe est également à la disposition des jeunes pour les activités individuelles et de groupe.

- Un budget de 1 000 $ est nécessaire pour rembourser les dépenses relatives aux activités et à la location des camps.

Conditions particulières de réalisation

- Les jeunes préfèrent les rencontres après l'école plutôt qu'à l'heure du dîner.

- Les jeunes aidantes et aidants doivent être des personnes ayant un rôle significatif auprès des jeunes du milieu, et ce, sans égard à la réussite scolaire.

- Afin que les groupes d'entraide ne soient pas perçus comme des clubs d'élite, la participation d'autres élèves, à l'occasion des activités de groupe, est souhaitable lorsque c'est possible.

Évaluation du projet

- Le projet permet d'intervenir rapidement et en tout temps auprès des jeunes.

- Les ressources personnelles et les forces des jeunes aidantes et aidants sont mises à contribution.

- Le projet permet de dépister des problèmes et de diriger les élèves en difficulté vers les ressources appropriées, au besoin.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Claudette Caisse
CLSC Pontiac
C.P. 430
Fort-Coulonge (Québec)
J0X 1V0
Tél.: (819) 683-3000

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet

PAIRS AIDANTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs	Polyvalente Nicolas-Gatineau					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Résoudre certains conflits vécus par des élèves en rapport avec la famille, l'école, etc.
- Favoriser la réussite scolaire et l'adaptation bio-psychosociale des élèves aidés.

Description

Un groupe d'entraide est créé à partir des élèves de l'école. Ce groupe de pairs aidants est réparti en deux sous-groupes : «réussite scolaire» et «affectif».

Les jeunes aidantes et aidants sont encadrés par des adultes bénévoles en place dans le milieu scolaire. Ces personnes leur procurent une formation de base deux fois par an ainsi qu'une formation d'une heure par cycle de neuf jours. D'autres activités sont également offertes aux jeunes aidants pour les soutenir dans leur rôle.

Les jeunes aidantes et aidants interviennent plus précisément auprès des élèves de la 1re à la 5e secondaire du «Cheminement particulier temporaire» et du «Cheminement particulier continu».

Ressources humaines, matérielles et financières

- L'animatrice de pastorale, le directeur, douze enseignants et enseignantes, la psychologue et la psychoéducatrice de l'école participent au projet. De plus, entre 40 et 50 élèves s'engagent personnellement comme pairs aidants.
- Deux salles de réunion, une pour le groupe «réussite scolaire» et l'autre pour le groupe «affectif», ainsi qu'un local pour l'accueil des élèves aidés et le matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Le montant global des salaires alloués aux personnes-ressources affectées au projet se situe autour de 40 000 $.

Conditions particulières de réalisation

- La formation de base est effectuée de façon intensive sur deux journées et la formation continue a lieu pendant l'heure du dîner.
- Le projet exige la participation de plusieurs personnes-ressources.
- Le soutien et le suivi accordés aux élèves par des adultes assurent la continuité du projet.

Évaluation du projet

- Le projet constitue un lieu d'écoute instantané et toujours ouvert pour les jeunes qui vivent des difficultés.
- Les jeunes aidantes et aidants adressent directement certains élèves en difficulté aux personnes-ressources intéressées.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Serge Yelle
Commission scolaire des Draveurs
225, rue Notre-Dame
Gatineau (Québec)
J8P 1K3
Tél.: (819) 663-9221

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet

PROJET COMMUNAUTAIRE RELIANT L'ÉCOLE SECONDAIRE LASALLE AUX ÉCOLES KEITH ET CECIL-NEWMAN*

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission des écoles protestantes du Grand Montréal • Montréal	École secondaire Lasalle École Keith École Cecil-Newman					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Permettre aux élèves du primaire désignés comme décrocheuses ou décrocheurs potentiels d'acquérir des attitudes positives à l'égard de l'école.
- Faire participer différents partenaires de la communauté à la réussite éducative des jeunes.
- Fournir un soutien pédagogique et psychosocial aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Description

Le projet consiste à utiliser les ressources des élèves du secondaire au profit des élèves du primaire qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Avec l'aide de parents bénévoles et de membres du personnel enseignant des écoles visées, des jeunes du secondaire sont amenés à agir en tant que camarades-tutrices ou camarades-tuteurs auprès des élèves du primaire.

Le tutorat se fait sous deux formes. D'abord, des élèves du secondaire en aident d'autres du primaire dans les matières de base, soit la mathématique, le français et l'anglais. Cette aide est offerte tous les jours après les heures de classe. Ensuite, des élèves du secondaire présentent un programme sportif à celles ou ceux du primaire. Dans ce programme, les élèves du primaire se déplacent deux fois par semaine à l'école secondaire pour des activités physiques variées. Le programme permet donc à l'élève du primaire de se familiariser avec l'école secondaire, d'y pratiquer des activités stimulantes et d'acquérir des attitudes positives à l'égard de ce milieu.

---

* Le titre original du projet est : *Community Project Linking Lasalle School with Keith and Cecil-Newman Schools*

Ressources humaines, matérielles et financières

- La direction des trois écoles, des enseignantes et des enseignants ainsi que des parents d'élèves participent à l'organisation du projet. Une personne-ressource de l'école secondaire coordonne le projet. Plusieurs élèves du secondaire se portent volontaires pour agir en tant que camarades-tutrices ou camarades-tuteurs.
- Du matériel didactique, du matériel informatique et de l'équipement sportif sont utilisés pour mener à bien les activités. Des locaux sont également nécessaires.
- Aucuns frais directs ne sont liés au projet. Néanmoins, il y a des frais associés au matérie! acheté pour certaines des activités choisies.

Conditions particulières de réalisation

- Les camarades-tutrices et les camarades-tuteurs reçoivent une session de formation.

Évaluation du projet

- Le projet permet à des élèves ayant subi des échecs multiples de vivre des expériences de succès et d'améliorer leur attitude à l'égard de l'école.
- Le projet aide à l'établissement d'un meilleur climat dans les écoles y participant.
- À long terme, le projet favorise chez l'élève un cheminement scolaire harmonieux et prévient le décrochage scolaire.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Leif Torjusen
École secondaire Lasalle
8300, rue George
LaSalle (Québec)
H8P 1E5
Tél.: (514) 363-7150

Catégorie n°1	L'ENTRAIDE PAR LES PAIRS

Projet

RÉSEAU DE PAIRS AIDANTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Haute Gatineau • Outaouais	Cité étudiante de Haute Gatineau					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Améliorer les relations interpersonnelles à l'école et à la maison.
- Améliorer les relations d'aide entre les élèves.
- Augmenter chez les jeunes la connaissance des ressources existantes pour leur venir en aide.
- Augmenter, chez les aidantes et les aidants, leurs compétences à écouter, à soutenir, à dépister les jeunes de leur milieu qui vivent des difficultés liées à la famille, à l'école, etc. et à les diriger vers les ressources appropriées.

Description

Un comité de soutien formé de partenaires du milieu scolaire et communautaire est mis en place à l'école afin de recruter et de sélectionner des élèves de 3e secondaire en vue de les former au rôle de pair aidant. Ces jeunes reçoivent une formation de 25 heures qui permet de développer leurs compétences sociales (communication, confiance en soi et écoute) et d'intervenir auprès d'élèves de la 1re à la 5e secondaire.

Un groupe de soutien d'adultes constitué de membres du personnel est également composé afin de superviser les aidantes et les aidants dans l'accomplissement de leur rôle.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un professionnel ou une professionnelle obtient une libération de deux jours et demi par semaine pour s'occuper du réseau de pairs aidants.
- Deux documents de soutien, soit le *Peer counselling Starter Kit* de Carr et Saunders (1980) et *Les jeunes et l'entraide* de Laurendeau et autres (1991) sont utilisés. Un local est à la disposition des jeunes en permanence.

Conditions particulières de réalisation

- Une ressource humaine supplémentaire est souhaitable durant la première année de mise en place du projet afin de faciliter la création du réseau. Cette personne a pour mandat de coanimer, avec la personne-ressource responsable du projet, la formation des jeunes et les rencontres du groupe de soutien adulte.
- L'engagement de la direction et du personnel de l'école est indispensable pour mener à bien le projet.

Évaluation du projet

- Selon une étude effectuée après trois ans d'existence du projet, 23 p. 100 des élèves de la 3e à la 5e secondaire et 7 p. 100 des élèves de 1re et de 2e secondaire ont été rejoints par le projet.
- Le projet est un moyen efficace pour augmenter la disponibilité de l'aide dans le milieu scolaire.
- Le projet permet d'améliorer les compétences et les habiletés interpersonnelles des jeunes aidantes et aidants.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Gérald Ferland
Cité étudiante de Haute Gatineau
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec)
J9E 1E4
Tél.: (819) 449-7854

2

LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

COMMENT AIDER SON ENFANT À LA MAISON?

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs • Outaouais	Parc École Robinson					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Faire des suggestions aux parents en vue de faciliter l'accompagnement de leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons.
- Aider les élèves qui éprouvent des difficultés mineures en français et en mathématique.

Description

Dans un premier temps, les élèves éprouvant de légères difficultés d'apprentissage sont ciblés afin de recevoir une aide dans leur cheminement scolaire. Les élèves du premier cycle reçoivent une aide particulière en ce qui a trait à l'acquisition de stratégies de lecture, tandis que les élèves du second cycle reçoivent une aide particulière pour les stratégies d'écriture.

Parallèlement aux activités pour les élèves, les parents assistent à une soirée d'information sur les attitudes et les stratégies d'apprentissage à adopter en vue d'aider leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons. Des documents d'information sont également remis aux parents afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateurs.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une orthopédagogue, une enseignante titulaire et la direction de l'école participent au projet.
- Un local, du matériel didactique ainsi qu'un document de référence sont utilisés pour le projet.
- Les seuls frais liés au projet sont les salaires des personnes-ressources.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet favorise le développement de l'estime de soi chez l'élève et constitue un bon soutien sur le plan scolaire.
- Il faut consacrer une période de temps suffisante aux parents afin de leur permettre d'apprendre et d'utiliser les stratégies d'apprentissage proposées ainsi que d'adopter des attitudes pertinentes en ce qui concerne les devoirs et les leçons.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Jules Arsenault
Parc École Robinson
100, rue Champlain
Gatineau (Québec)
J8T 3H7
Tél.: (819) 561-1572

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet
COUP DE POUCE AUX DEVOIRS ET LEÇONS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre	École Saint-Jean-de-Brébeuf					
• Outaouais	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Stimuler l'intérêt de l'élève par rapport aux apprentissages scolaires et prévenir la perte d'intérêt.
- Soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire.
- Accompagner les parents qui doivent composer avec les difficultés scolaires de leur enfant.

DESCRIPTION

Le projet est conçu pour les élèves du primaire qui négligent ou ne font pas leurs devoirs et leurs leçons pour diverses raisons.

Avec l'aide des parents ainsi que du personnel enseignant et professionnel de l'école, les élèves participent à des activités qui leur seront profitables dans leurs devoirs et leurs leçons. Les activités ont pour but :
- de leur faire acquérir les habiletés de base à l'apprentissage scolaire;
- de leur faire acquérir une méthode de travail;
- de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités;
- d'augmenter leur estime et leur motivation personnelles.

Ces activités amènent des rencontres hebdomadaires avec les élèves, des rencontres bimensuelles avec les parents et des rencontres mensuelles avec le personnel visé.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Onze personnes-ressources participent au projet, soit l'orthopédagogue, le psychologue, un membre du personnel de soutien, sept enseignantes et enseignants et le directeur de l'école.
- Du matériel pédagogique très diversifié est utilisé pour les différentes activités. Un local et de la documentation photocopiée sont également utilisés.

Conditions particulières de réalisation

- Des groupes de cinq élèves au maximum sont formés pour participer aux activités.
- La collaboration des parents et du personnel enseignant est indispensable.

Évaluation du projet

- Le projet permet à l'élève de découvrir différentes stratégies d'apprentissage.
- L'élève apprend à mieux planifier le temps consacré à faire ses devoirs et à apprendre ses leçons.
- Le projet stimule l'intérêt du ou de la jeune par rapport aux apprentissages scolaires.
- Certains élèves sont fatigués après les heures de classe et sont moins réceptifs. Il peut être avantageux de trouver un moment qui convient bien à toutes et à tous.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Arthur Bouchard
École Saint-Jean-de-Brébeuf
32, chemin de Montréal Est
Masson (Québec)
J0X 2H0
Tél.: (819) 986-5100

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

DU COCON AU PAPILLON

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de l'Asbesterie • Estrie	École Castonguay					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Encadrer les élèves de façon à leur permettre de prendre conscience de leurs comportements inadéquats et de relever des défis à cet égard ou sur le plan scolaire.
- Donner à l'élève le goût de participer à la vie de l'école en l'écoutant et en le conseillant.
- Faire participer les parents à ce que vit leur enfant à l'école.

Description

Le projet consiste à apporter une aide à une vingtaine d'élèves de la 1re à la 6e année qui souffrent d'inhibition ou qui présentent des troubles de comportement.

Le moyen utilisé est l'agenda scolaire. De deux à trois rencontres par semaine entre l'élève et une personne-ressource permettent de vérifier le document, d'y inscrire des renforcements positifs pour encourager les parents et l'enfant dans son cheminement scolaire et de discuter en sa compagnie des problèmes qu'elle ou qu'il rencontre afin d'en trouver la source et de proposer des solutions appropriées.

Les parents doivent signer quotidiennement l'agenda de leur enfant et déterminer des moyens pour le ou la stimuler en fonction des efforts fournis au cours de la semaine.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource a le rôle d'encadrer, de motiver et de soutenir les élèves. Elle doit également assurer une communication orale et écrite régulière entre les parents, les enseignantes et les enseignants de même que la directrice de l'école.

Conditions particulières de réalisation

- Les enseignantes et enseignants doivent être d'accord pour ajouter un «surplus» à leur tâche en étant plus attentifs aux changements qu'ils peuvent observer chez les élèves visés par le projet.

Évaluation du projet

- Les élèves se sentent suivis, appuyés et aidés.
- Le projet permet d'offrir une attention particulière, valorisante et individualisée aux jeunes en difficulté.
- Les parents se sentent touchés et savent ce qui se fait à l'école.
- Le projet permet aux parents de discuter avec leurs enfants.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Rollande Pelletier
École Castonguay
411, rue Chassé
Asbestos (Québec)
J1T 2B6
Tél.: (819) 879-5747

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

GÉRER ADÉQUATEMENT L'ORGANISATION DU TRAVAIL À LA MAISON

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Mont-Fort	École Sainte-Marie					
• Montérégie	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les élèves :
  - à prendre en charge la responsabilité des devoirs et des leçons à la maison;
  - à prendre connaissance des différents documents de référence qui facilitent les devoirs et les leçons et à les utiliser adéquatement;
  - à prendre conscience des différents facteurs de réussite pour bien faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons à la maison.
- Stimuler les jeunes par rapport aux devoirs et aux leçons à la maison.

Description

Le projet s'adresse aux élèves de la 3e à la 5e année qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou des difficultés importantes et persistantes dans l'organisation du travail personnel ainsi qu'à leurs parents.

Parallèlement à des rencontres de formation pour les enfants, les parents tiennent une réunion de trois heures à toutes les deux semaines afin de se familiariser avec les documents et les méthodes de travail présentés aux élèves. Les rencontres d'information et de discussion avec les parents permettent également à ceux-ci d'adopter des attitudes adéquates pour l'accompagnement de leurs enfants dans les devoirs et les leçons à la maison.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le directeur de l'école est responsable de la préparation du projet. L'orthopédagogue de l'école anime les rencontres avec les enfants et les parents.
- Un local, du matériel didactique et des photocopies sont nécessaires pour le projet.
- Les principaux frais liés au projet sont les salaires des personnes-ressources de l'école.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet aux enfants et aux parents d'utiliser des documents et des méthodes de travail qui facilitent l'exécution des travaux scolaires à la maison.
- Le projet permet aux parents de discuter sur leur vécu sans se sentir jugés et de constater que d'autres vivent des problèmes similaires aux leurs.
- La très forte majorité des parents rejoints pour participer aux rencontres le font de façon assidue; cela favorise la réussite éducative des élèves ciblés.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. André Byette
ou M^me^ Guylaine Provencher
École Sainte-Marie
1100, rue Benoît
Chambly (Québec)
J3L 2L7
Tél.: (514) 658-1711

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

GESTION DES DEVOIRS ET DES LEÇONS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre • Outaouais	École Saint-Michel					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener les parents à être en mesure d'organiser efficacement la période des devoirs et des leçons des enfants.
- Améliorer les résultats scolaires des élèves.

Description

Le projet comprend d'abord une rencontre avec des élèves du primaire ayant des difficultés scolaires ou qui négligent leurs devoirs et leurs leçons. La rencontre vise à leur présenter une démarche autonome et efficace pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons.

Les parents de ces enfants sont également invités à participer à deux ateliers d'information et de formation sur les devoirs et les leçons. Les ateliers, d'une durée de trois heures chacun, présentent les étapes à suivre pour organiser efficacement la période des devoirs et des leçons des élèves. Deux types d'ateliers sont offerts : au premier cycle du primaire ou au second cycle du primaire. Une pochette d'information est également remise à chaque parent.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un orthopédagogue et une psychologue coaniment les ateliers pour les parents. Les dix-huit titulaires de l'école ciblent les élèves pour le projet.
- Un local ainsi que du matériel didactique et audiovisuel sont utilisés pour le projet.
- Un montant de 3 700 $ permet de couvrir les frais liés à la préparation et à la tenue des ateliers.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet aide les parents à être plus aptes à soutenir leur enfant et à planifier leur temps pour les devoirs et les leçons.
- Le projet aide également à améliorer la situation des titulaires de classe par rapport à l'énergie qu'ils consacrent quant aux exigences des devoirs et des leçons.
- Le projet favorise de meilleurs résultats scolaires chez les élèves.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Pierre Lalonde
École Saint-Michel
146 A, rue MacLaren
Buckingham (Québec)
J8L 1K1
Tél.: (819) 986-8511

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

INTERVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES POTENTIELLEMENT DÉCROCHEURS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre • Outaouais	École Saint-Laurent					
	Préso.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Responsabiliser les élèves par rapport à leur rendement scolaire et à leur comportement à l'école.
- Faire acquérir des habiletés d'apprentissage aux jeunes.

Description

Le projet vise les élèves de 6e année du primaire ciblés comme ayant des problèmes de motivation par rapport aux apprentissages scolaires. Il comprend différentes activités qui ont pour but de sensibiliser les jeunes au décrochage scolaire, de les aider à acquérir certaines habiletés d'apprentissage et de trouver des moyens pour améliorer leur situation scolaire.

Les différentes activités se situent dans des rencontres individuelles régulières avec les élèves, des rencontres de groupe sur le décrochage scolaire et des rencontres régulières avec les parents des élèves afin qu'ils accompagnent mieux leur enfant dans son cheminement scolaire.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une psychologue et un travailleur social du CLSC local participent au projet.
- Un bureau, un local ainsi que du matériel informatique et didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Les rencontres avec les élèves ont lieu pendant les heures de classe.

Évaluation du projet

- Le projet permet à l'élève de créer un lien significatif avec une personne du milieu scolaire.
- Les jeunes se sentent encouragés et aidés.
- Le projet favorise une meilleure communication entre l'école et les parents.
- Le projet entraîne un meilleur suivi scolaire des parents et un plus grand engagement de leur part dans la vie de leur enfant.

Personne(s) à rejointdre pour tout renseignement sur le projet

M. Jim Lahey
École Saint-Laurent
402, rue Bélanger
Buckingham (Québec)
J8L 2M2
Tél.: (819) 986-8511

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

J'APPRENDS AVEC MON ENFANT

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire du Sault-Saint-Louis • Montréal	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Faire acquérir le goût de la lecture aux élèves.
- Fournir un modèle aux parents.
- Encourager les parents peu scolarisés à retourner aux études.

Description

Le projet s'adresse aux élèves du premier cycle du primaire qui ont doublé une classe et à leurs parents généralement peu scolarisés et de milieu socio-économique faible. Il consiste à offrir à l'élève qui a des difficultés scolaires la possibilité d'avoir une ou un bénévole à domicile pour l'aider à lire. Cette personne se rend au domicile de l'élève deux fois par semaine, environ 30 minutes par fois.

En 1992-1993, plus de 130 bénévoles ont participé au projet et 320 enfants ainsi que leurs parents ont été rejoints.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Plus de 130 bénévoles ont été recrutés dans la communauté. Deux personnes-ressources assurent le soutien aux bénévoles et le jumelage avec les familles. Une personne employée à mi-temps recrute les bénévoles.
- Un local et des documents promotionnels servant à recruter les bénévoles sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- La collaboration des directions d'école et du personnel enseignant est nécessaire pour repérer et recruter les élèves pour le projet.
- Les bénévoles doivent jouir d'une grande disponibilité.
- Les personnes-ressources qui assistent les bénévoles doivent avoir des connaissances en gestion et croire au projet.

Évaluation du projet

- Le projet permet d'y engager activement la communauté.
- Les enfants et les parents changent d'attitude à l'égard de l'école.
- Les élèves démontrent plus de motivation en classe.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Grégoire Côté
Commission scolaire du Sault-Saint-Louis
8700, boulevard Champlain
LaSalle (Québec)
H8P 3H7
Tél.: (514) 595-2019

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

SERVICE DE DÉPANNAGE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire du Goéland	École Les Moussaillons					
• Montérégie	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Améliorer chez les parents l'efficacité de leurs interventions d'appui auprès de l'enfant.
- Permettre à l'élève d'«apprendre à apprendre» à la maison.
- Améliorer chez l'élève l'efficacité de son organisation de travail à la maison.

Description

Le service de dépannage s'adresse aux élèves qui ne font que peu de travail scolaire à la maison, ou le font mal, et à leurs parents.

Le projet est constitué d'un ensemble d'activités faites par les enseignantes et les enseignants de l'école avec des élèves et des parents, soit:
- l'analyse de l'organisation du travail en cours de l'élève;
- l'élaboration de stratégies mises au point en collaboration avec les élèves et les parents;
- l'utilisation de fiches d'évaluation pour les stratégies adoptées;
- des visites à domicile afin d'observer les élèves et les parents durant la période des devoirs et des leçons et de leur fournir un soutien méthodologique;
- une rencontre élèves-enseignant ou enseignante à l'école;
- une rencontre parents-enseignant ou enseignante à l'école;
- une rencontre élèves-parents-enseignant ou enseignante à l'école;
- des appels téléphoniques afin d'assurer le suivi avec des parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Les enseignantes et enseignants de l'école tiennent les rencontres avec des élèves et des parents.
- Les salaires versés aux enseignantes et aux enseignants constituent les seules dépenses liées au projet.

Conditions particulières de réalisation

- Pour recevoir le service, les parents en font la demande à l'école. Ils doivent s'engager à être présents durant les visites à domicile et l'élève doit accepter d'être l'objet d'observation de son enseignante ou de son enseignant.

Évaluation du projet

- Le projet permet de responsabiliser les parents par rapport à l'éducation et à l'encadrement de leur enfant à la maison.
- Le projet permet de responsabiliser les élèves par rapport au travail scolaire à faire à la maison.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Jean Rodrigue
École Les Moussaillons
2, rue Foucreault
Saint-Philippe-de-La Prairie (Québec)
J0L 2K0
Tél.: (514) 659-8931

Catégorie n°2	LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Projet

SESSION D'ENTRAÎNEMENT À L'ÉTUDE AUTONOME AU PRIMAIRE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Outaouais-Hull • Outaouais	École Saint-Paul					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener l'élève en difficulté d'apprentissage à faire des progrès scolaires continus à partir de ses propres moyens.
- Informer et rassurer les parents quant aux devoirs et aux leçons.
- Initier ou éduquer l'enfant et ses parents aux habiletés d'apprentissage et en favoriser l'accroissement.

Description

Le projet s'adresse d'abord aux élèves de 2e année du primaire et ensuite à leurs parents. Il a pour but de les initier à la méthode de travail personnelle de l'élève que cette dernière ou ce dernier pourra ensuite utiliser tout au long de ses études.

Le projet s'étend sur quatre semaines réparties comme suit : trois semaines à l'école et une semaine à la maison. Une période quotidienne de 30 minutes consacrée au projet permet de faire des activités particulières chaque semaine :

1re semaine : La personne-ressource et les parents observent l'élève. Ils renforcent ou corrigent sa démarche d'apprentissage spontanée;

2e semaine : Les parents encouragent discrètement l'enfant dans ses apprentissages (devoirs et leçons en particulier) avec l'aide de la personne-ressource, s'il y a lieu;

3e semaine : L'élève s'entraîne à l'autonomie dans ses apprentissages selon son plan d'action, c'est-à-dire des trucs qu'elle ou il a notés au cours des deux premières semaines, et se réfère à la personne-ressource ou à ses parents au besoin.

4e semaine : L'équipe parents-enfant transpose à la maison les connaissances et les habiletés acquises pour faire les devoirs et apprendre les leçons sans l'aide de la personne-ressource.

L'équipe parents-enfant s'auto-évalue à la fin du projet et reçoit une attestation.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante assume l'organisation et le suivi du projet avec les familles.
- La bibliothèque de l'école, un local et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Le coût lié au projet est principalement le salaire de la personne-ressource.

Conditions particulières de réalisation

- La personne-ressource doit jouir d'une grande disponibilité.
- L'intérêt des parents et la possibilité de trouver du temps libre dans leur horaire sont indispensables.
- Un minimum de quatre semaines de participation au projet assure un entraînement efficace.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux élèves d'acquérir une bonne démarche d'apprentissage personnelle à un âge où elles ou ils doivent être assistés et encouragés à développer leur autonomie.
- La structure du projet le rend applicable à la très forte majorité des élèves de 2e année du primaire.
- Le projet favorise la motivation de l'élève envers les apprentissages scolaires et l'amélioration de la relation parents-école.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Mme Monique-Y. Tassé
École Saint-Paul
145, rue Isabelle
Hull (Québec)
J8Y 5H5
Tél.: (819) 776-5557

3

LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

BOÎTE AUX LETTRES

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission des écoles catholiques de Québec	École Marguerite-Bourgeois					
• Québec – Chaudière-Appalaches	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Permettre aux enfants et aux parents d'exprimer leurs émotions par rapport à des situations de vie difficiles.
- Favoriser une meilleure communication entre l'école et la famille.

Description

Le projet s'adresse aux élèves du primaire ainsi qu'à leurs parents. Sa mise sur pied suppose d'abord l'installation de deux boîtes aux lettres dans l'école. Ensuite, les parents à l'origine du projet visitent chaque classe pour informer les élèves de l'utilité de ces boîtes. Elles servent à recueillir les lettres des enfants et de leurs parents qui veulent exprimer des émotions par rapport à une situation qu'ils vivent. Les utilisatrices et les utilisateurs du service peuvent communiquer, anonymement ou non, ce qu'ils ressentent à la travailleuse sociale, appelée le génie de la boîte, ou aux parents, à l'élève ou encore à une ou à un membre de l'équipe-école.

La travailleuse sociale se charge de recueillir et de distribuer les lettres reçues. Elle prend soin de répondre personnellement à toutes les lettres signées qui lui sont adressées. Elle répond également aux lettres anonymes par l'entremise du journal de l'école.

Ressources humaines, matérielles et financières

- La travailleuse sociale de l'école agit en tant que personne-ressource dans le projet.
- Les boîtes aux lettres peuvent être fabriquées avec du matériel déjà existant à l'école.
- L'exécution du projet n'entraîne aucuns frais.

Conditions particulières de réalisation

- Afin de garantir la confidentialité, le mandat de la personne-ressource doit être clairement défini au départ.
- La publicité du service de boîte aux lettres doit se faire idéalement tout au long de l'année, sans quoi le projet risque de tomber dans l'oubli.

Évaluation du projet

- Le projet donne une occasion aux enfants et à leurs parents de s'exprimer librement sur des situations de vie difficiles.
- Le projet permet aux élèves de confier leurs états d'âme à une personne étrangère sans crainte de se faire juger.
- La boîte aux lettres est un moyen qui ne convient pas à tous les élèves. Par conséquent, il importe de prévoir des activités où les jeunes pourront s'exprimer oralement sur ce qu'elles et ils vivent.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Suzanne Laliberté
École Marguerite-Bourgeois
375, avenue des Oblats
Québec (Québec)
G1K 1R9
Tél.: (418) 525-8599

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet
ENTRAMIS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Des Îlets	École La Passerelle					
• Québec – Chaudière-Appalaches	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Clarifier certaines conceptions erronées des élèves sur la séparation de leurs parents.
- Mettre en évidence leurs émotions par rapport à la séparation de leurs parents et les amener à les partager avec d'autres élèves.
- Réduire le sentiment de marginalisation des jeunes.
- Permettre aux jeunes d'acquérir des habiletés particulières pour faciliter leur adaptation.
- Améliorer l'estime de soi des élèves.

Description

Le programme s'adresse aux élèves de la 4e à la 6e année qui ont vécu la séparation ou le divorce de leurs parents. Il est constitué d'ateliers thématiques ayant pour objet d'amener les enfants à reconnaître la rupture de leurs parents, à s'exclure de leurs conflits, à remédier aux pertes et aux colères engendrées par la situation familiale et, enfin, à accepter la permanence du divorce.

Le programme propose dix ateliers d'environ une heure par semaine répartis comme suit :

- les émotions avant et après la séparation ou le divorce (deux ateliers);
- la résolution de problèmes (trois ateliers);
- la colère (deux ateliers);
- les familles recomposées (un atelier);
- une table ronde formée d'expertes et d'experts et l'évaluation du programme (un atelier);
- une fête d'adieu (un atelier).

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux personnes-ressources spécialisées animent les groupes de six à huit élèves.
- Un local, du matériel audiovisuel, le guide *Entramis* (30 $), la vidéocassette *Entramis* (100 $) et un gâteau pour souligner la fin du programme sont utilisés dans le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Il est préférable de s'en tenir à un écart d'âge minimal entre les jeunes dans un groupe, c'est-à-dire de constituer des groupes d'élèves de 4e et de 5e année ou de 5e et de 6e année et d'éviter les groupes formés d'élèves de 4e, de 5e et de 6e année.
- Les rencontres pendant l'heure du dîner sont préférables à celles qui ont lieu après la classe.
- Le groupe de jeunes devrait comporter, au plus, une seule ou un seul élève ayant des troubles de comportement.
- Une des personnes-ressources doit nécessairement être une professionnelle ou un professionnel d'expérience jouant un rôle significatif dans le milieu scolaire des jeunes.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux jeunes de clarifier des situations épineuses et de se valoriser.
- Le projet permet de briser l'isolement des élèves.
- Le projet favorise une meilleure communication avec les parents.
- Le programme a peu d'influence sur les enfants très perturbés, mais il constitue un bon moyen de dépistage et de prise de contact pour celles-ci et ceux-ci.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Mme Jeannine Lapointe
CLSC La Source
280, avenue Notre-Dame
Charlesbourg (Québec)
G2M 1K9
Tél.: (418) 849-2572

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

FAVORISER LES ÉCHANGES PARENTS-ÉLÈVES CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DU DÉCROCHAGE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Mont-Fort	École secondaire du Mont-Bruno					
• Montérégie	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Susciter chez l'élève et les parents la réflexion sur la problématique du décrochage.
- Préciser le contexte qui entoure la problématique.
- Permettre à l'élève et aux parents d'accepter la réalité de la problématique.
- Fournir à l'élève et aux parents des moyens afin de réduire ou d'éliminer la problématique.

Description

Le projet s'adresse aux élèves potentiellement «décrocheurs» de 2e et de 3e secondaire ainsi qu'à leurs parents. Après que l'ensemble des élèves visés ont répondu au questionnaire «L'école ça m'intéresse», les élèves «à risques» sont rejoints pour participer au projet. Leur participation est possible uniquement si au moins un de leurs parents s'engage également à participer au projet.

Le projet consiste essentiellement en une série de rencontres communes et individualisées au cours desquelles l'élève tente d'établir, avec ses parents et les agentes et les agents d'éducation intéressés, les difficultés qui entourent son cheminement scolaire.

Les rencontres d'environ une heure et demie se font en dehors des heures de cours, à l'école ou à la maison, au choix de l'élève et de ses parents. Le nombre de rencontres varie entre quatre et huit, selon les besoins exprimés par les jeunes et les parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante et un enseignant de l'école ainsi qu'un psychologue de la commission scolaire assurent l'animation des rencontres. Le coordonnateur de l'enseignement secondaire de la commission scolaire est responsable de la coordination du projet.
- Des locaux, le questionnaire «L'école, ça m'intéresse» et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Un montant approximatif de 7 800 $ couvre l'ensemble des frais liés à la mise en place du projet.

Conditions particulières de réalisation

- La collaboration du personnel enseignant et de la direction est nécessaire pour repérer des élèves potentiellement «décrocheurs».

Évaluation du projet

- Le projet favorise une meilleure communication entre les parents et les élèves, une meilleure empathie à l'égard de l'autre et le développement d'une confiance réciproque.
- Le projet augmente la motivation des jeunes par rapport aux apprentissages scolaires et permet d'observer des progrès en ce qui a trait aux notes des élèves.
- Le projet entraîne des changements d'attitudes, tant chez les parents que chez les élèves, qui favorisent la réussite éducative.
- Le projet permet aux parents d'avoir une meilleure compréhension du système scolaire.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Roger Burton
Services éducatifs
Commission scolaire Mont-Fort
267, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1M8
Tél.: (514) 441-2919

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

GRANDE-JACASSE ET MIDI-JACASSE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Seigneurie • Outaouais	École secondaire Louis-Joseph-Papineau					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Réduire le fossé des générations en permettant aux parents et à leurs adolescents et adolescentes de discuter ensemble sur des thèmes qui les touchent.

Description

La «Grande-Jacasse» est une soirée au cours de laquelle des parents et leurs adolescentes et adolescents sont invités à partager trois expériences de communication.

Tout d'abord, les parents et les jeunes assistent à une série de sketches sur des sujets qui leur sont familiers et en rapport avec le thème de l'activité : la drogue, les heures de sortie et de rentrée, l'habillement, le partage des tâches, l'agressivité chez l'enfant, le divorce, la contraception, etc. Ensuite, des ateliers de discussion leur permettent d'échanger librement leurs idées sur les sujets proposés dans un climat ouvert, chaleureux et agréable. Enfin, les parents et les jeunes continuent à discuter et à fraterniser autour d'un repas préparé à leur intention.

Une formule améliorée, le «Midi-Jacasse», se déroule durant une semaine, pendant les heures de dîner. Cela permet de multiplier les heures de discussion.

La «Grande-Jacasse» et le «Midi-Jacasse» sont des activités qui ont eu lieu sur des thèmes particuliers au cours des années :

- en 1985-1986 : «Le fossé des générations»;
- en 1987-1988 : «La violence, ce n'est pas pour moi»;
- en 1989-1990 : «Le suicide, ça fait pas mourir d'en parler»;
- en 1990-1991 : «La violence, c'est ma force!».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le projet mobilise plusieurs ressources pour son exécution : les jeunes, le personnel enseignant, les parents et les ressources dans la communauté.
- Plusieurs locaux, l'auditorium et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet de susciter le désir des parents et des jeunes de se parler et favorise les discussions.
- Le projet permet de mobiliser annuellement des centaines de jeunes et de parents autour d'un thème dans une activité axée essentiellement sur le dialogue.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Roland Poirier
École secondaire Louis-Joseph-Papineau
378, rue Papineau
Papineauville (Québec)
J0V 1R0
Tél.: (819) 427-6258

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet
GRANDIR ENSEMBLE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs	Polyvalente Nicolas-Gatineau					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Permettre aux élèves d'exprimer leurs sentiments, de s'apporter un soutien mutuel et d'apprendre à s'adapter à la séparation ou au divorce de leurs parents ou à la mort d'un membre de la famille.
- Faire découvrir aux jeunes leurs forces psychologiques et spirituelles.

Description

Un groupe de dix à quinze élèves ainsi que des personnes-ressources se rencontrent régulièrement afin d'explorer le vécu lié au deuil, à la séparation et au divorce en vue de permettre le développement des jeunes sur les plans humain et spirituel.

Deux rencontres de trois heures sont prévues après les heures de cours. Les autres rencontres, d'une durée de 75 minutes, se font une fois par semaine pendant les heures de cours. Les thèmes suivants sont abordés au cours des rencontres:

- «Se connaître»;
- «Raconter son histoire»;
- «Vivre et exprimer ses sentiments»;
- «Partager ses sentiments»;
- «Harmoniser sa tête et son cœur»;
- «Prendre conscience de sa peine»;
- «Accueillir sa colère»;
- «Accepter ce qui a été perdu et gagné»;
- «Apprendre à se pardonner»;
- «Comprendre les motivations de l'autre»;
- «Définir le pardon»;
- «Identifier l'héritage en groupe et l'héritage individuel».

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

PROGRAMME D'INTERVENTION POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission des écoles catholiques de Montréal • Montréal	École Évangéline École Barthélémy-Vimont					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Réduire le sentiment d'isolement des élèves.
- Donner aux enfants l'occasion d'exprimer leurs sentiments relativement à la séparation ou au divorce de leurs parents.
- Permettre aux élèves de s'entraider et de trouver des moyens acceptables pour mieux vivre la situation.

Description

Le programme s'adresse aux élèves de la 4e à la 6e année qui vivent la séparation ou le divorce de leurs parents et dont le fonctionnement scolaire est perturbé. Il comprend six sessions d'environ une heure chacune où de huit à dix élèves participent à des activités structurées autour de six thèmes déterminés, soit :

- «La séparation : ça nous fait vivre beaucoup d'émotions»;
- «Les enfants divorcent-ils? Analyse des sentiments reliés à la séparation»;
- «La colère»;
- «Les conflits de loyauté»;
- «Ma nouvelle vie»;
- «Bilan et évaluation».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux professionnels coaniment les sessions d'intervention avec les élèves.
- Un local, un téléviseur, un magnétoscope, le film *Les enfants divorcent-ils?*, du matériel pour écrire et dessiner, ainsi que des biscuits et du jus pour les enfants, sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Le programme est plus efficace s'il est fait après l'école.
- L'autorisation des parents est requise pour participer aux sessions.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux enfants d'explorer leurs propres sentiments par rapport à la séparation ou au divorce de leurs parents.
- Le projet permet aux élèves de faire une prise de conscience sur leur situation actuelle.
- Le projet fournit aux élèves des moyens concrets pour amorcer des changements personnels.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Susan Fornasier
Centre de services sociaux
du Montréal métropolitain
1001, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4R5
Tél.: (514) 598-5180

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

RENCONTRES «ÉCOUTER, COMPRENDRE, OUVRIR» (ECO)

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs	Polyvalente Le Carrefour					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Sensibiliser les élèves au fonctionnement d'une famille dysfonctionnelle ou en déséquilibre.
- Comprendre la dynamique des membres d'une famille en déséquilibre.
- Permettre aux élèves de s'ouvrir davantage sur leur propre personne, aux autres, à leur famille et à la vie.

Description

Une rencontre pendant les heures de cours, d'une durée de 75 minutes, est d'abord offerte à des groupes d'élèves afin de les sensibiliser à ce qui se passe dans une famille lorsqu'il y a un changement ou un déséquilibre, à court ou à long terme, tel qu'un deuil, une perte d'emploi, un divorce ou une séparation, une maladie grave, un problème de toxicomanie, etc.

À la suite de la rencontre, les élèves sont invités à faire partie d'un groupe ECO. («Écouter, Comprendre, Ouvrir») qui réunit des jeunes désirant explorer le sujet et en discuter davantage. Les rencontres du groupe ECO prennent la forme de huit séances d'environ une heure chacune.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une animatrice de pastorale et une stagiaire en conseillance coaniment les rencontres. Le projet pourrait toutefois avoir lieu avec une seule personne-ressource possédant une expertise sur le sujet et ayant reçu la formation nécessaire pour animer ce type de rencontre.
- Un grand local, des affiches, un film, un magnétoscope ainsi que du matériel disponible à l'école sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

- Une formation précise est requise pour la personne-ressource qui assure l'animation des rencontres afin de faciliter la présentation et le partage des expériences en groupe. Les risques de culpabiliser les élèves sont présents si la personne-ressource n'est pas suffisamment expérimentée dans ce type d'intervention.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux élèves d'agir en tant qu'aidantes ou aidants naturels dans leur réseau.
- L'approche utilisée permet de recevoir de l'information dans un climat très sécurisant.
- L'animation très variée (présentations, ateliers thématiques, musique, dialogues, échanges d'expériences) facilite la résolution de problèmes.
- Compte tenu du fait que le contenu des rencontres rejoint le vécu des jeunes, il n'y a jamais eu, en quatre ans d'expérimentation, de problèmes de discipline dans les groupes.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Francine Lalonde
Polyvalente Le Carrefour
50, chemin de la Savane
Gatineau (Québec)
J8T 3N2
Tél.: (819) 568-9012

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

RENCONTRES POUR AIDER LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Chênes • Mauricie — Bois-Francs	École Notre-Dame de l'Assomption					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Favoriser un meilleur épanouissement de l'élève vivant des difficultés liées à la séparation ou au divorce de ses parents de façon à assurer sa réussite éducative.
- Sensibiliser le milieu scolaire aux problèmes de l'enfant.
- Aider la direction de l'école, les enseignantes et les enseignants de même que les parents à comprendre ce qui peut faciliter le cheminement de l'élève, en tenant compte de leurs possibilités et de leurs limites.

Description

Le projet s'adresse d'abord aux élèves de 1re, de 2e et de 3e année du primaire dont les parents sont séparés ou divorcés.

Une série de six rencontres hebdomadaires d'une durée de 45 minutes ont lieu avec les élèves dont les parents ont accepté la participation au projet. Toutes les rencontres, à l'exception de la première, se font par groupe de huit ou de neuf élèves, sur les thèmes suivants :

- «Je ne suis pas seul(e)»;
- «Histoire de se connaître mieux»;
- «Les sentiments»;
- «Le pardon»;
- «Moi et les autres»;
- «En résumé, comment mieux vivre cette situation à l'école et à la maison».

Parallèlement aux rencontres pour les élèves, des rencontres d'une durée de deux heures se font avec des parents ayant la garde de leur enfant :

- «Séparation ou divorce et comment concilier vos besoins et ceux de votre enfant»;
- «Les arrangements et ce qui s'ensuit»;
- «Les principales difficultés et les moyens».

Une rencontre est également organisée pour les parents n'ayant pas la garde de leur enfant :

- «Séparation ou divorce, réorganisation et relation-intervention et comment concilier vos besoins et ceux de votre enfant».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une psychologue prépare et anime les rencontres avec les enfants et les parents.
- Un local, du matériel audiovisuel ainsi que plusieurs documents de référence sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

- La collaboration de la direction de l'école et du personnel enseignant est nécessaire puisque les rencontres avec les élèves se font pendant les heures de cours.
- Il est important que les rencontres avec les jeunes aient lieu durant une période où il n'y a pas trop d'activités et, de préférence, avant la fin de l'année.
- Il est important d'effectuer une division systématique des groupes de jeunes. Idéalement, on doit éviter de mettre des frères ou des sœurs dans le même groupe. De plus, il est suggéré de réunir les élèves en fonction de leur classe et de leur degré de maturité.

Évaluation du projet

- Les rencontres pendant les heures de cours ne demandent pas d'organisation supplémentaire et favorisent un plus grand nombre de participantes et de participants.
- Le fait de solliciter la participation des parents n'ayant pas la garde de leur enfant leur permet de se sentir plus engagés personnellement dans la vie scolaire de la ou du jeune.
- Le projet est un moyen efficace pour dépister des élèves pouvant nécessiter une aide individuelle.
- Le nombre de rencontres avec les parents n'ayant pas la garde de leur enfant pourrait être augmenté à leur demande.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Claude Cabana
ou M^me^ Marcelle Belcourt
École Notre-Dame de l'Assomption
4430, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover (Québec)
J0C 1H0
Tél.: (819) 397-5670 (M. Cabana)
(819) 472-4422 (M^me^ Belcourt)

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

TRAVAILLEUR DE CORRIDORS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire catholique de Sherbrooke	Polyvalente Montcalm					
• Estrie	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Donner le goût aux élèves de se dépasser et de réussir.
- Faire participer les jeunes qui ne sont pas engagés dans une activité.
- Fournir une aide ponctuelle à celles et à ceux qui ont besoin d'être écoutés.

Description

La travailleuse ou le travailleur « de corridor » a pour mandat d'organiser et de faire des activités avec une cinquantaine d'élèves de la 3e à la 5e secondaire désignés comme des décrocheuses ou des décrocheurs potentiels.

Les activités ont pour objet de rendre signifiant le passage des jeunes à l'école et elles sont donc décidées au fur et à mesure que la relation d'aide évolue auprès de chacune et de chacun. L'activité qui est choisie en collaboration avec les élèves devient un prétexte pour les amener à vivre la joie d'une réalisation et à s'engager dans leur milieu.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource agit en tant que travailleuse ou travailleur « de corridor » trois heures par jour.
- Un local de rencontre et un budget de 1 200 $ pour divers types de matériel sont utilisés pour le projet. Les autres dépenses sont assumées par l'autofinancement des activités.

Conditions particulières de réalisation

- La personne-ressource doit être en mesure de modifier son horaire en fonction des besoins des élèves et des activités organisées.
- Il faut s'assurer de choisir des projets réalistes afin de ne pas faire naître de faux espoirs chez les jeunes.

Évaluation du projet

- Le projet permet d'être à l'écoute des rêves des jeunes.
- Le projet permet d'aider ou de diriger vers les ressources appropriées les élèves vivant des difficultés familiales, scolaires, etc.
- Le projet favorise le développement du sens des responsabilités des jeunes.
- Le projet met l'accent sur l'aide aux décrocheuses et aux décrocheurs potentiels.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Rénald Sirois
ou M. Luc Richer
Commission scolaire catholique
de Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2Y3
Tél.: (819) 822-5550

Catégorie n° 3	LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Projet

TRAVAILLEUR DE COUR — LA RÉCRÉATION POSITIVE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission des écoles catholiques de Québec	École Anne-Hébert					
• Québec–Chaudière-Appalaches	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Prévenir les problèmes de comportements chez les élèves.
- Promouvoir les activités de groupe et renforcer l'esprit d'entraide, la collaboration et le sentiment d'appartenance des jeunes.
- Promouvoir le respect des autres et de l'environnement.
- Dépister les problèmes psychosociaux et y répondre.
- Répondre aux préoccupations des parents concernant la violence dans la cour d'école.

Description

Dans un premier temps, la travailleuse ou le travailleur «de cour» observe les élèves pendant les récréations et fait une analyse des possibilités de jeux. Elle ou il cible également les élèves manifestant des comportements violents, les élèves rejetés par leurs camarades et les élèves timides, isolés ou négatifs. Par la suite, elle ou il confie des responsabilités à ces élèves. Ainsi, grâce à ces «aides», tous les élèves qui veulent participer aux jeux peuvent le faire.

La travailleuse ou le travailleur «de cour» assiste aux deux récréations quotidiennes. En plus de l'animation des jeux, cette personne rencontre également des élèves de façon individuelle ou en groupe afin de les écouter, de les aider et de discuter en leur compagnie de difficultés liées à la famille, à l'école, etc. La travailleuse ou le travailleur «de cour» peut référer des élèves à d'autres ressources de l'école, s'il y a lieu.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un technicien de loisirs assume le rôle de travailleur «de cour».
- Des jeux récréatifs sont utilisés pour le projet.
- Un montant d'environ 1 200 $ couvre les frais liés à la mise sur pied du projet.

Conditions particulières de réalisation

- L'idéal est d'avoir une travailleuse ou un travailleur «de cour» par classe (1re année, 2e année, etc.) afin d'organiser des jeux en fonction de l'âge des élèves et de suffire à tous les besoins qui se manifestent.
- Si les ressources financières de l'école ne permettent pas d'engager une personne-ressource, il est possible de faire appel à un ou des parents bénévoles pour agir en tant que travailleuse ou travailleur «de cour». Les élèves apprécient une personne-ressource dynamique, active et jeune.

Évaluation du projet

- Le projet permet de réduire certains comportements nuisibles à l'apprentissage et au rendement scolaire des élèves.
- Le projet favorise la création d'un esprit d'entraide et de civisme chez les jeunes.
- Un comité d'encadrement du projet formé de parents et de membres du personnel scolaire a permis de constater que la violence dans la cour de l'école a grandement diminué à la suite de l'implantation du projet et que celui-ci favorise la réussite éducative des élèves.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Mme Adrienne Barrette
École Anne-Hébert
555, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 2J9
Tél.: (418) 682-2605

4

DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Catégorie n° 4	DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Projet

LES ARTISANS DE LA PAIX

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire De La Jonquière	École Immaculée-Conception					
• Saguenay–Lac-Saint-Jean	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Sensibiliser les élèves à la violence dans leur entourage.
- Réduire les comportements violents rencontrés à l'école.

Description

Le projet comprend deux volets s'adressant respectivement à tous les élèves du primaire et à leurs parents.

Le premier volet comporte d'abord la création du Comité de la non-violence formé de membres du personnel de l'école. Ce comité coordonne et supervise le Club des artisans de la paix, composé d'élèves qui représentent chaque classe de l'école. Le Club, avec l'aide du Comité de la non-violence, a pour rôle de mettre en évidence des thèmes précis liés à la violence, de préparer des mises en situation et de présenter aux élèves de l'information qui suscite une démarche de réflexion et la discussion autour des thèmes choisis. Les élèves ont du travail lié à ces activités qui les amènent à partager leurs idées avec leurs parents et à engager personnellement ces derniers dans la démarche de réflexion.

Le deuxième volet du projet est constitué d'une série de trois rencontres-conférences sur des thèmes privilégiés par les parents, soit :

- «La violence à l'école et les mauvais comportements»;
- «Les problèmes de comportement à la maison et dans le quartier et les enfants qui n'écoutent pas»;
- «Hyperactivité et médication».

Des rencontres favorisant la discussion avec les membres du personnel scolaire sont également offertes aux parents qui veulent approfondir certains thèmes.

Ressources humaines, matérielles et financières

- La directrice adjointe de l'école assure la coordination du projet. Trois membres du personnel enseignant se joignent à elle pour former le Comité de la non-violence. Différents agents et agentes d'éducation préparent et animent les rencontres-conférences. La directrice adjointe, la psychologue et le psychoéducateur de l'école participent à la mise sur pied des rencontres axées sur la discussion.
- Des locaux et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Un montant de 60 $ permet de faire auprès des élèves le tirage de chandails sur lesquels apparaît le nom du Club des artisans de la paix.

Conditions particulières de réalisation

- Les personnes-ressources préparent et animent bénévolement les rencontres-conférences.
- L'intérêt des membres du Club des artisans de la paix croît en fonction du temps qu'on leur accorde.
- Le personnel de l'école doit démontrer un intérêt véritable pour la non-violence.

Évaluation du projet

- Le projet a pour effet de réduire la violence à l'école. Le nombre d'élèves qui rencontrent l'éducatrice spécialisée pour des problèmes liés à la violence a diminué de moitié après la mise en place du projet.
- Le projet permet de sensibiliser les enseignantes et les enseignants ainsi que les parents à la problématique de la violence.
- Le projet permet d'établir une meilleure communication avec les enfants et les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Jacinthe Hovington
École Immaculée-Conception
3795, rue Saint-Laurent
Jonquière (Québec)
G7X 2P5
Tél.: (418) 547-4708

Catégorie n° 4	DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Projet

FICHE DE RÉFLEXION

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire d'Aylmer	École Limoges					
• Outaouais	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Apprendre aux élèves à régler pacifiquement les conflits.
- Faire participer les parents à la modification des comportements violents à l'école.

Description

Le projet s'adresse aux élèves du primaire qui expriment de la violence physique ou verbale dans la cour d'école. Tout d'abord, une personne-ressource a pour mandat de se rendre auprès des élèves qui adoptent des comportements violents envers autrui pendant les récréations. Au moment du conflit, celle-ci fait réfléchir les jeunes sur leur comportement et les aide à trouver un moyen pacifique de régler la situation. S'il y a récidive de la part des élèves, celles-ci ou ceux-ci doivent remplir une fiche de réflexion pendant une courte rencontre avec la personne-ressource.

La fiche de réflexion comporte trois questions qui permettent à l'élève de réfléchir sur son comportement, sur le tort causé à autrui et sur des moyens adéquats de régler le conflit :

- «Qu'est-ce que j'ai fait?»;
- «Qu'est-ce que j'ai causé à l'autre?»;
- «Qu'est-ce que je vais faire à l'avenir?».

Des fiches sont remplies pour chaque comportement violent observé. Une fois remplie, la fiche de réflexion est remise aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et en discutent avec leur enfant. On leur transmet également une fiche de comportement remplie par la personne-ressource qui fait état de la situation. Par la suite, les parents retournent la fiche de réflexion à l'école et l'élève en question rencontre la personne-ressource afin de discuter de la réaction à la maison.

Ressources humaines, matérielles et financières

- L'éducatrice spécialisée de l'école est la personne-ressource responsable du projet.
- Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour le projet.
- L'exécution du projet n'entraîne aucuns frais.

Conditions particulières de réalisation

- La personne-ressource doit consacrer une partie importante de son temps à remplir des fiches.

Évaluation du projet

- Le projet permet de réduire la violence dans la cour d'école en donnant à l'élève l'occasion de réfléchir sur son geste, sur le tort causé à l'autre et sur les moyens à prendre pour ne pas recommencer.
- La fiche de réflexion favorise une plus grande et une meilleure communication avec les parents d'élèves ciblés.
- Le projet permet d'intervenir immédiatement dans le cas d'actions inadéquates.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Martine Mayrand
École Limoges
19, rue Charles
Aylmer (Québec)
J9H 3J3
Tél.: (819) 684-3055

Catégorie n° 4	DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Projet

FORUM SUR LA PAIX

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de La Jeune Lorette	École Mgr-Dumas					
• Québec – Chaudière-Appalaches	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Faire ressortir les problèmes de violence vécus par les élèves à l'école ou à la maison.
- Permettre aux élèves de mettre en évidence et en pratique des solutions adéquates pour les problèmes rencontrés.

Description

Le projet s'adresse aux élèves de la 3e à la 6e année du primaire. Dans un premier temps, une troupe de théâtre est invitée à l'école afin de sensibiliser les jeunes à différentes situations complexes vécues à l'école et liées à la violence. Après cette activité, des thèmes sont précisés et présentés dans chacune des classes afin de permettre aux élèves de se préparer en vue d'un forum sur la paix.

À l'occasion du forum, des représentantes et des représentants de chaque classe font d'abord un retour sur les discussions faites en classe en rapport avec les thèmes proposés. Ensuite, la parole est donnée à tous ceux et celles qui désirent s'exprimer sur les thèmes retenus. Les élèves sont également amenés à trouver des solutions pacifiques aux problèmes soulevés.

Les parents sont informés du déroulement de l'activité et des thèmes à travailler avec leurs enfants. Ce forum étant enregistré, la retranscription de l'information présentée au cours de l'activité est également envoyée aux parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le directeur et le personnel enseignant de l'école ainsi que la troupe de théâtre Bleu M'ajjjiiik participent à la mise en place du projet.
- Des locaux, l'auditorium et du matériel audiovisuel sont utilisés pour le projet.
- Aucuns frais directs ne sont liés au projet.

Conditions particulières de réalisation

- Le succès du projet repose sur la collaboration de tous les partenaires. Chacune ou chacun doit donner l'exemple par ses gestes et ses paroles et démontrer une attitude positive à l'égard de l'élève.

Évaluation du projet

- Le projet permet de mettre en place des activités qui favorisent les comportements pacifiques chez les jeunes.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Claude Joly
École Mgr-Dumas
2120, rue Curé-Lacroix
Neufchâtel (Québec)
G2B 1S1
Tél.: (418) 842-1955

Catégorie n° 4	DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Projet

SEMAINE DE LA NON-VIOLENCE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin • Québec – Chaudière-Appalaches	École Kennebec					
	Préso.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Réduire la violence dans toutes ses formes à l'école et à la maison.
- Sensibiliser les élèves aux différentes formes de violence.
- Mettre en évidence des moyens concrets pour résoudre des conflits.
- Modifier certaines attitudes des élèves.

Description

Le projet comporte deux parties. La première comprend une série d'activités préparatoires à la Semaine de la non-violence, tandis que la deuxième consiste en la Semaine de la non-violence comme telle.

Les activités préparatoires sont les suivantes :
- la rédaction de pensées et de textes par les élèves sur les thèmes de la tolérance, de la bousculade, de la violence verbale et des relations entre les élèves, grands et petits;
- l'envoi d'une lettre aux parents pour les informer de la tenue de la Semaine de la non-violence et pour solliciter leur complicité;
- la fabrication et l'affichage de dessins, de banderoles, de slogans et de phrases clés produits par les élèves;
- la diffusion d'une vidéo sur la violence verbale envers les parents.

La Semaine de la non-violence est constituée des activités suivantes :
- deux fois par jour, des messages sur la non-violence préparés par les enfants sont diffusés à l'aide de l'interphone. Une courte discussion en classe suit l'audition des messages;
- un «droit de parole» est réalisé auprès de représentantes et de représentants d'élèves de chaque classe. Cette activité consiste à discuter avec les élèves sur la non-violence et à trouver des moyens pour contrer la violence dans toutes ses formes;
- une conférence sur la violence dans les émissions de télévision est offerte aux élèves du deuxième cycle du primaire. Cette conférence est également présentée aux parents et à la communauté en soirée;
- chaque classe établit des actions positives à accomplir pendant l'année scolaire. Un tirage de prix est aussi fait dans chaque classe.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le directeur, les membres du personnel enseignant, un éducateur spécialisé et une animatrice de pastorale de l'école participent à l'organisation du projet. Une personne-ressource de l'extérieur de l'école prépare et anime la conférence. Des parents d'élèves collaborent également au projet.
- Des locaux, du matériel audiovisuel et du matériel de bricolage sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Le projet s'autofinance grâce au prix d'entrée de 2 $ exigé pour la conférence.
- Le projet est intégré à la tâche des enseignantes et des enseignants.

Évaluation du projet

- Le projet sensibilise les élèves au phénomène de la violence et suscite la réflexion chez ces dernières et ces derniers.
- Une fois le projet terminé, il est nécessaire d'effectuer une relance afin que les effets de la Semaine de la non-violence ne soient pas oubliés.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Richard Dion
École Kennebec
1519, 19e Rue
Saint-Côme-Linière (Québec)
G0M 1J0
Tél.: (418) 685-3437

Catégorie n° 4	DES INTERVENTIONS EN VUE DE MODIFIER DES COMPORTEMENTS NON DÉSIRÉS

Projet

SYSTÈME DE RENFORCEMENT DU COMPORTEMENT

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Chicoutimi • Saguenay–Lac-Saint-Jean	École Saint-Denis École Saint-Isidore					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Améliorer les comportements des élèves à l'école et à la maison :
  - en favorisant l'élimination des gestes d'agressivité observés;
  - en modifiant le langage vulgaire;
  - en favorisant l'élimination des gestes irrespectueux à l'égard des autres et de l'environnement.
- Améliorer l'estime de soi des jeunes.

Description

Le projet s'adresse à tous les élèves des écoles visées.

Dans un premier temps, les enseignantes et les enseignants repèrent un ou des comportements à améliorer que les élèves devront travailler pendant une étape. Les élèves sont informés du ou des comportements retenus à l'occasion d'une activité de lancement en début d'étape. Les parents sont informés par l'entremise d'une lettre. Un comportement différent est choisi à chaque étape.

Par la suite, tout le personnel enseignant travaille avec les élèves le ou les comportements ciblés pendant l'étape. Le travail se fait principalement par des rappels et des évaluations quotidiennes et hebdomadaires. L'évaluation hebdomadaire est l'occasion pour l'enseignante ou l'enseignant de faire un retour avec les élèves sur le ou les comportements ciblés.

Toutes les quatre semaines, pour les enfants de l'éducation préscolaire et les élèves du premier cycle du primaire, et toutes les huit semaines, pour les élèves du deuxième cycle, une activité-sommet est organisée pour les classes qui ont respecté le ou les comportements ciblés. L'activité-sommet se déroule pendant une demi-journée.

Pour favoriser l'amélioration des comportements mis en évidence, la collaboration des parents au projet est sollicitée. Deux moyens sont utilisés pour encourager leur participation. D'abord, les parents sont invités à proposer des façons d'améliorer les comportements ciblés. Ensuite, afin de les aider à soutenir leurs enfants dans leurs efforts de changement, des suggestions leur sont également faites.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Tout le personnel enseignant collabore directement au projet. La direction est responsable de la coordination du projet.
- Des locaux, le gymnase et du matériel divers pour les activités-sommet sont utilisés pour le projet.
- Un montant d'environ 5 000 $ est consacré à l'organisation des activités-sommet.

Conditions particulières de réalisation

- La collaboration étroite entre l'école et les parents est essentielle pour atteindre les objectifs visés par le projet.

Évaluation du projet

- L'évaluation quotidienne des comportements permet de faire des adaptations en tout temps et d'améliorer ou de corriger rapidement certaines situations.
- La participation de tous les partenaires, c'est-à-dire la direction, le personnel enseignant et les parents, favorise la réussite du projet.
- À la suite de l'implantation du projet, on a constaté une diminution d'environ 80 p. 100 de la violence à l'école.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Alfred Trottier
École Saint-Isidore
97, rue Arthur-Hamel
Chicoutimi (Québec)
G7H 3M9
Tél.: (418) 698-5149

5

LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Catégorie n° 5	LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Projet

ALBUM-SOUVENIR DE LA VIE D'ANTAN

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Outaouais-Hull • Outaouais	École Saint-Jean-Bosco					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Créer des liens entre les parents, les grands-parents et les élèves en ce qui concerne leur expérience du milieu scolaire.
- Familiariser les élèves avec le reportage, la prise de notes, l'élaboration d'un plan de travail, la rédaction de textes et l'informatique.
- Amener les jeunes à faire de la recherche dans les bibliothèques, les archives et les musées.

Description

Le projet vise des élèves de 3e année du primaire ainsi que des aînées et des aînés de la région. Il consiste à produire un album-souvenir sur la vie d'antan tout en intégrant à l'activité les matières suivantes : formation personnelle et sociale, français et sciences humaines.

Les étapes du projet sont les suivantes :

- la recherche documentaire par les élèves;
- la composition avec les élèves d'une banque de questions à poser à leurs grands-parents ou à d'autres aînés et aînées;
- les rencontres individuelles entre les élèves «journalistes» de même que les aînées et les aînés;
- l'initiation des élèves à un logiciel pour écrire leurs textes;
- la rédaction individuelle des textes à partir de la collecte des données;
- la transcription du texte sur l'ordinateur par les élèves à l'aide du logiciel de textes;
- la mise en commun des textes informatisés afin d'en faire un album-souvenir;
- une journée de rencontre entre les aînées et les aînés ainsi que les élèves pour le lancement de l'album.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante et une personne-ressource dans le domaine de l'application pédagogique des ordinateurs participent au projet.
- Un local, un laboratoire d'informatique, un logiciel pour écrire des textes et de la documentation sur la vie d'antan sont utilisés pour le projet.
- Un montant de 1 200 $ couvre les frais d'imprimerie, le coût du logiciel, les frais de transport, les frais de visites au musée et l'achat de documents pertinents.

Conditions particulières de réalisation

- Le projet est fait par classe et non en regroupant tous les élèves d'une même année.
- Les aînées et les aînés ont un lien de parenté avec les élèves.

Évaluation du projet

- Le projet favorise la création de liens entre les aînées et les aînés et les élèves.
- Le projet permet aux jeunes de réfléchir sur le cheminement et l'évolution des personnes et de développer leur respect à l'égard d'une vie différente de la leur.
- Le projet suscite l'intérêt des élèves pour la recherche et la lecture tout en favorisant une bonne intégration des matières qui font l'objet de l'activité.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Raymonde Robinet
École Saint-Jean-Bosco
71, rue Saint-Jean-Bosco
Hull (Québec)
J8Y 3G5
Tél.: (819) 777-8662

Catégorie n° 5	LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Projet

L'AMITIÉ N'A PAS D'ÂGE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Sorel Commission scolaire Tracy • Montérégie	École secondaire Fernand-Lefebvre École secondaire Bernard-Gariépy Écoles primaires de la région					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Permettre aux aînées et aux aînés de transmettre et de renforcer certaines valeurs oubliées ou mises de côté de nos jours.
- Briser la solitude des aînées et des aînés et leur permettre de retrouver un rôle social.
- Amener les élèves de même que les aînées et les aînés à créer des liens et à découvrir des amies et des amis.

Description

Le projet est un moyen pour que les jeunes ainsi que les aînées et les aînés partagent et échangent des idées dans un climat de respect mutuel.

Différentes activités de groupe sont organisées en fonction des centres d'intérêt et des besoins des participantes et des participants, soit :

- des discussions sur un thème;
- des projections de film;
- des jeux pour se connaître;
- des randonnées, etc.

La durée des activités varie entre 45 et 90 minutes. La fréquence dépend des participantes et des participants.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Dans les écoles, deux animateurs de pastorale ainsi que deux titulaires de classe participent à l'organisation du projet. Des élèves en gérontologie du cégep de la région et deux personnes-ressources en dehors du milieu scolaire y collaborent également. Une personne-ressource du Centre d'action bénévole assure la coordination du projet.
- Le matériel nécessaire varie selon les activités organisées.
- Le seul coût lié au projet est le salaire de la coordonnatrice du projet.

Conditions particulières de réalisation

- Il est indispensable d'avoir une personne responsable de l'encadrement à la fois des élèves et des aînées et des aînés dans le milieu.
- Il est nécessaire d'avoir des bénévoles afin d'accompagner les personnes âgées et d'animer certaines activités. Une formation est offerte à ces personnes pour les aider à assumer ce rôle.

Évaluation du projet

- Le projet favorise la valorisation de tous les participants et participantes.
- Le projet permet aux élèves d'éliminer certains préjugés sur les aînées et les aînés par une prise de conscience à partir d'une expérience personnelle.
- Le projet favorise l'engagement social des jeunes.
- Le projet permet aux aînées et aux aînés d'occuper d'une façon constructive leurs temps libres.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Diane Dandurand
Centre d'action bénévole
du Bas-Richelieu inc.
70, rue Élizabeth
Sorel (Québec)
J3P 4G5
Tél.: (514) 743-4310

Catégorie n° 5	LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Projet

GRANDS-PARENTS PRÉSENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs	Polyvalente Le Carrefour					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Permettre aux élèves de même qu'aux aînées et aux aînés de s'enrichir mutuellement et d'améliorer leur qualité de vie respective.
- Améliorer l'estime de soi et la confiance en soi des élèves de façon à prévenir le décrochage scolaire et d'autres problèmes.

Description

La population de l'Outaouais étant sans cesse en migration, les adolescentes et les adolescents ont très peu de relations fructueuses avec les grands-parents. Parallèlement, un certain nombre d'aînées et d'aînés se sentent seuls et parfois inutiles alors qu'ils possèdent une riche expérience de vie et un schème de valeurs où transparaissent l'écoute, l'accompagnement, l'accueil de l'autre et la tendresse.

Le projet permet de réunir ces deux générations à l'école afin qu'elles réalisent des activités ensemble. Ces activités basées sur une approche socioaffective, favorisent les rencontres et la création de liens. Elles peuvent prendre différentes formes :

- un «midi-échange» sur un thème;
- un témoignage;
- l'organisation de fêtes;
- du chant, etc.

Les activités se déroulent régulièrement tout au long de l'année scolaire.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le service de pastorale a préparé le projet et collabore avec du personnel enseignant à son organisation.
- Les frais liés au projet sont principalement les salaires des personnes-ressources et l'achat du matériel requis pour certaines activités.

Conditions particulières de réalisation

- Des rencontres avec les aînées et les aînés sont organisées avant la tenue des activités avec les élèves. Elles ont pour but de faire connaître aux aînées et aux aînés les orientations du projet, de les familiariser avec le milieu scolaire et son fonctionnement, de les sensibiliser aux besoins et au vécu des adolescentes et des adolescents ainsi que de leur offrir une formation de base en tant qu'aidantes ou aidants naturels.

Évaluation du projet

- Le projet permet d'améliorer la qualité de vie à l'école ainsi que celle des personnes qui y participent. Les jeunes se sentent plus écoutés et soutenus, tandis que les aînées et les aînés se valorisent dans le rôle d'aidante ou d'aidant et se sentent utiles.
- À long terme, le projet semble un moyen d'intervention efficace pour prévenir le décrochage scolaire et le suicide.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Francine Lalonde
Polyvalente Le Carrefour
50, chemin de la Savane
Gatineau (Québec)
J8T 3N2
Tél.: (819) 568-9012

Catégorie n° 5	LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Projet

GROUPE PARRAINAGE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de l'Eau-Vive	École Antoine-Girouard					
• Montérégie	Présc.	✓	Prim.		Sec.	

Objectifs

- Créer un lien entre deux générations différentes et encourager les contacts entre elles.
- Faire bénéficier les enfants de l'expérience de vie et de la richesse humaine des aînées et des aînés dans la communauté.
- Donner une occasion aux enfants de reconnaître à travers diverses activités la capacité et la valeur des aînées et des aînés.
- Valoriser les aînées et les aînés.

Description

Des aînées et des aînés dans la communauté participent avec des enfants de la maternelle à la tenue de diverses activités qui favorisent la création de liens entre les deux générations et la reconnaissance des ressources de chacune.

Ces activités, échelonnées sur toute l'année scolaire, comprennent :

- des ateliers sur les jeux de cartes, les jeux de société, la cuisine, la couture, le jardinage, la lecture, l'écriture;
- des visites au centre d'accueil à l'occasion de l'Halloween, de Noël, de la Saint-Valentin et de la fête des Mères;
- un pique-nique;
- une fête de Noël;
- des périodes de chant.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une éducatrice reçoit les aînées et les aînés dans sa classe et planifie les ateliers et les activités proposés. Une coordonnatrice du projet, également responsable de sa mise en place, assure le lien entre l'éducatrice, les enfants, les aînées et les aînés.
- Des locaux, de la documentation et du matériel divers sont utilisés pour le projet.
- Il n'y a aucuns frais liés au projet.

Conditions particulières de réalisation

- Le transport des aînées et des aînés est assuré par le Centre d'action bénévole de Boucherville.
- Il est souhaitable que la coordonnatrice du projet ait une certaine formation en gérontologie.

Évaluation du projet

- Les enfants et leurs parents apprécient fortement chaque activité faite en collaboration avec les aînées et les aînés.
- Le projet donne l'occasion à l'aînée, ou à l'aîné, et à l'enfant de vivre des moments privilégiés. Les activités permettent aux deux générations d'avoir des contacts très chaleureux et de s'apprécier mutuellement.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Monique Turgeon
ou M^me^ Francine Castonguay
École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (Québec)
J4B 3E5
Tél.: (514) 655-5991

Catégorie n° 5	LA COLLABORATION AVEC LES AÎNÉES ET LES AÎNÉS

Projet
Programme de tutorat par les ainées et les aînés*

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Eastern Townships	École primaire Princesse-Élizabeth					
• Estrie	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Permettre aux élèves d'interagir et de communiquer avec des aînées et des aînés.
- Offrir aux élèves une formule de conseillance individuelle.
- Promouvoir la participation de la communauté dans la vie scolaire des élèves.

Description

Des aînées et des aînés de la communauté appartenant à un groupe nommé «Kingpins» libèrent chaque semaine huit de leurs membres pour agir en tant que conseillères ou conseillers auprès d'élèves de 1re et de 2e année du primaire.

Ces bénévoles assistent les élèves dans la lecture de façon individuelle. Une aînée ou un aîné écoute l'élève lire, lui pose des questions sur sa lecture et lit également pour la ou le jeune.

* Le titre original du projet est : *Senior Tutoring Program*

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux enseignantes organisent les activités. Les membres des Kingpins assistent les jeunes dans leurs activités. Le directeur participe aux réunions du groupe des Kingpins.
- Des locaux et des livres pour la lecture sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Les aînées et les aînés et des élèves sont jumelés et travaillent dans des locaux séparés afin d'éviter les distractions.
- Les activités ont lieu de septembre à avril. Les aînées et les aînés ne sont pas disponibles en mai et juin.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux élèves de recevoir une forme de conseillance individuelle.
- Les jeunes ont l'occasion de vivre une expérience positive et d'interagir avec des aînées et des aînés.
- Le projet permet de faire participer davantage la communauté à la vie de l'école.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Barry Magwood
École primaire Princesse-Élizabeth
420, rue Bellevue Ouest
Magog (Québec)
J1X 3H2
Tél.: (819) 843-4847

6

LA PARTICIPATION D'ORGANISMES EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE

Catégorie n° 6	LA PARTICIPATION D'ORGANISMES EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE

Projet

PROJET FOCUS*

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Baldwin-Cartier • Montréal	Toutes les écoles anglophones de la commission scolaire					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Améliorer l'estime de soi des élèves.
- Améliorer l'habileté des jeunes à résoudre des conflits.
- Fournir aux jeunes des stratégies de résolution de problèmes efficaces.
- Fournir au personnel enseignant des stratégies de discipline efficaces.
- Fournir aux parents des stratégies efficaces pour les aider dans leur rôle d'éducateurs.

Description

Le projet regroupe un ensemble d'activités ayant pour objet d'aider directement l'élève qui présente un manque d'habiletés sociales, de l'agressivité, une faible estime de soi et de pauvres stratégies de résolution de problèmes.

En ce qui a trait aux jeunes, le projet comprend des sessions de formation sur la résolution de conflits et la médiation par pairs ainsi que des programmes de relaxation, d'acquisition d'habiletés sociales et de développement de l'estime de soi.

Toujours afin d'aider l'élève, chaque enseignante ou enseignant du primaire reçoit une formation de quinze heures sur la «discipline coopérative». On travaille également auprès des parents. Un guide sur les habiletés d'apprentissage, la santé et l'abus de drogues et d'alcool a été préparé à leur effet. De plus, les parents reçoivent mensuellement une note qui leur donne de l'information et des conseils en vue de les aider à suivre leur enfant. Quatre programmes différents sont également offerts aux parents qui veulent acquérir ou améliorer des habiletés liées à leur rôle d'éducateurs.

---

* Le titre original du projet est : *Project Focus*

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux personnes-ressources travaillent à temps plein à l'organisation des différentes activités.
- Un local à la St. Veronica School est utilisé pour les activités s'adressant aux parents.
- Un montant de 15 000 $ est consacré au projet. Cela couvre le salaire des personnes-ressources et les frais de photocopie des textes pour la formation sur la discipline coopérative. Les personnes-ressources ont fourni la plupart des autres ressources matérielles nécessaires.

Conditions particulières de réalisation

- La formation sur la discipline coopérative est donnée à l'occasion de journées pédagogiques et après l'école. Certaines directions d'école prennent des arrangements avec les enseignantes et les enseignants pour payer leur temps.
- Les programmes pour les parents sont offerts en soirée à la St. Veronica School.
- Le travail avec les élèves se fait pendant les heures de classe dans les écoles respectives.

Évaluation du projet

- Les comités d'école et l'administration de la commission scolaire ont démontré un soutien fort important envers ce projet qu'ils apprécient beaucoup.
- Les parents et le personnel enseignant découvrent des moyens efficaces pour gérer l'agressivité des élèves et la discipline.
- Étant donné que le projet touche principalement le niveau affectif, les changements comportementaux chez les jeunes sont lents à se produire. Il est utopique de croire qu'une courte période de travail pourrait suffire à régler tous les problèmes.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Gerry Turpin
ou M^me^ Gail Day
Parentaide Plus
294, avenue Cloverdale
Dorval (Québec)
H9S 3J5
Tél.: (514) 633-8944 ou
(514) 631-4713

Catégorie n° 6	LA PARTICIPATION D'ORGANISMES EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE

Projet
TUTORAT SCOLAIRE PAR LA COMMUNAUTÉ

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Sept-Îles	École Camille-Marcoux					
• Côte-Nord	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les parents dans l'organisation des devoirs et des leçons de leurs enfants.
- Favoriser une meilleure organisation familiale.
- Permettre à l'élève d'obtenir du soutien et de la valorisation dans ses travaux scolaires.
- Améliorer le rendement scolaire des élèves.
- Permettre aux conseillères d'accroître leur sens des responsabilités et de créer des contacts dans la collectivité.

Description

Le projet est conçu pour soutenir les élèves du primaire ayant besoin d'aide dans leurs devoirs et leurs leçons ainsi que leurs parents qui veulent être en mesure de mieux les aider dans les travaux scolaires.

Le projet consiste en un service de conseillance offert par des membres de la communauté. Du lundi au jeudi inclusivement, 25 conseillères se rendent dans des locaux spécialement prévus à cet effet pour aider les élèves et les parents qui en manifestent le besoin. Des sous-groupes d'enfants et de parents sont formés en fonction de la classe des élèves.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource supervise le projet. Vingt-cinq personnes agissent à titre de conseillère. Ces personnes sont recommandées par le centre Travail-Québec.
- Des locaux et du matériel didactique et de bureau sont utilisés pour le projet.
- Les frais liés au projet incluent le coût de location de certains locaux, les frais de déplacement des personnes-ressources, le coût de la publicité de même que les frais d'exploitation et de supervision.

Conditions particulières de réalisation

- Des rencontres ont lieu également dans les locaux de deux églises de la paroisse et de la bibliothèque municipale.
- Les conseillères reçoivent une formation ainsi que de l'encadrement et sont évaluées.
- Des rencontres régulières ont lieu entre les personnes-ressources afin de se transmettre de l'information et de discuter de leur tâche.

Évaluation du projet

- Le projet favorise une meilleure organisation chez les familles rejointes.
- Le projet permet aux élèves de recevoir un soutien régulier dans leurs travaux scolaires.
- Le projet augmente le sentiment de valorisation et d'utilité des conseillères.
- La collaboration des établissements scolaires de la ville est insuffisante. Si celle-ci était meilleure, il serait possible de rejoindre un plus grand public.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Nadia Morissette
Centre femmes aux 4 vents
5 A, rue Napoléon
Sept-Îles (Québec)
G4R 3K5
Tél.: (418) 968-2925

Les projets pour les parents

7

L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

À CHACUN SES DEVOIRS - GUIDE DE SUPPORT AUX PARENTS POUR LES DEVOIRS ET LES LEÇONS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire catholique de Sherbrooke • Estrie	École Laporte					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener les parents d'élèves qui reçoivent du soutien pour les devoirs et les leçons à être en mesure de soutenir eux-mêmes leurs enfants dans leur cheminement scolaire.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de l'élève pour l'école.

Description

Le *Guide de support aux parents pour les devoirs et les leçons* est un document remis aux parents des élèves du primaire qui participent aux ateliers d'aide aux devoirs et aux leçons à l'école.

Ce guide de 19 pages contient un ensemble de renseignements pouvant aider les parents à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons. Il présente le but des devoirs et des leçons, distingue les rôles respectifs de l'élève, des membres du personnel enseignant et des parents dans cette tâche et suggère des attitudes et des comportements que les parents peuvent adopter afin de favoriser des devoirs mieux faits et des leçons mieux apprises.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux personnes-ressources de la commission scolaire avec une formation en adaptation scolaire ont élaboré le document.

Conditions particulières de réalisation

- Un atelier d'aide aux devoirs et aux leçons dirigé par du personnel de l'école permet de cibler les parents d'élèves qui peuvent avoir un plus grand besoin du document.

Évaluation du projet

- Le guide permet aux parents de clarifier certains aspects des devoirs et des leçons, de découvrir des façons de faire et ainsi de profiter au maximum du temps consacré aux devoirs et aux leçons.
- Le guide permet d'entretenir de meilleures relations avec les parents d'élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.
- Le guide favorise l'augmentation de l'intérêt et de la motivation de l'élève pour l'école lorsque les parents s'appliquent à utiliser son contenu.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Léon Pratte
École Laporte
655, rue Papineau
Sherbrooke (Québec)
J1E 1Y6
Tél.: (819) 822-5660

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

ATELIERS DE SUPPORT AUX PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire La Neigette • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Pavillon Chanoine-Pelletier					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Fournir aux parents des moyens concrets pour mieux intervenir auprès de leurs enfants.
- Favoriser la réussite scolaire des élèves en question.

Description

Avec la collaboration d'un groupe de parents, le projet offre à l'ensemble des parents d'enfants de 4, de 5 et de 6 ans des ateliers sur le développement d'habiletés parentales.

Les deux ateliers portent sur les thèmes suivants :

- «L'estime de soi et son importance dans les apprentissages scolaires»;
- «Comment aider mon enfant à apprendre à lire?»

Ressources humaines, matérielles et financières

- Quatre parents, une psychologue de la commission scolaire et une spécialiste de la lecture collaborent au projet.
- Des locaux et du matériel sont utilisés à même les ressources de l'école.
- Une collaboration financière est assurée par la fondation Pro-Jeune-Est.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet de sensibiliser plusieurs parents aux besoins de leurs enfants.
- Le projet permet aux parents de mieux intervenir auprès de leurs enfants.
- Les parents qui participent aux ateliers démontrent beaucoup d'intérêt pour ceux-ci. Toutefois, seulement 40 p. 100 des parents sont rejoints.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Danielle Bouchard
Fondation Pro-Jeune-Est, Rimouski-Neigette
111, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4J2
Tél.: (418) 724-3516

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

DEVOIRS ET LEÇONS : DE LA CORVÉE AU PLAISIR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Malartic • Abitibi-Témiscamingue	École Saint-Martin École Renaud École Saint-Philippe					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les parents à relever les traits caractéristiques de leurs enfants afin de mieux les aider dans leurs devoirs et leurs leçons.
- Amener les parents à être en mesure d'aider leurs enfants en français et en mathématique.
- Favoriser une meilleure concertation école-famille.
- Mettre en évidence des pistes de solution permettant aux parents et aux élèves de mieux vivre la période des devoirs et des leçons.

Description

Le projet rejoint principalement les parents d'élèves avec des difficultés scolaires et ceux qui ont des relations insatisfaisantes avec leurs enfants. Il consiste à offrir à ces parents quatre cours leur permettant de partager des problèmes liés aux devoirs et aux leçons de leurs enfants ainsi que de trouver des moyens pour les résoudre.

Chacun des cours d'une durée de une heure et demie est structuré de la façon suivante :

- les problèmes rencontrés (15 minutes);
- le rôle de soutien et de collaboration des parents (30 minutes);
- les moyens à mettre en place (10 minutes);
- des activités simples à faire (30 minutes);
- l'évaluation (5 minutes).

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le contenu des cours a été élaboré par les Services éducatifs de la Commission scolaire en s'appuyant sur du matériel de l'extérieur. Une enseignante anime les cours. Le directeur des Services éducatifs participe à un cours dans chaque groupe.
- Un local dans chaque école et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Les frais liés au projet incluent le salaire de l'enseignante et les frais pour le matériel utilisé.

Conditions particulières de réalisation

- Les cours sont offerts gratuitement aux parents. Cela permet de rejoindre un plus grand public.

Évaluation du projet

- Le projet permet de sécuriser les parents dans leur rôle d'éducateurs et de soutien auprès de leurs enfants.
- Le projet favorise une meilleure concertation école-famille.
- Certains parents, qui auraient besoin des cours, sont difficiles à rejoindre.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Réal Duquette
Commission scolaire de Malartic
C.P. 4077
340, rue La Sarre,
Malartic (Québec)
J0Y 1Z0
Tél.: (819) 757-3695

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

DIMINUER, POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS, L'ANGOISSE DES DEVOIRS ET DES LEÇONS À LA MAISON

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Berthier-Nord-Joli • Laval–Laurentides–Lanaudière	École Saint-Cœur-de-Marie École Youville					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Permettre aux parents d'échanger des idées.
- Aider les parents à mieux comprendre leurs enfants.
- Faire acquérir aux parents des attitudes positives à l'égard des devoirs et des leçons.
- Suggérer des moyens concrets aux parents en vue de faciliter la période des devoirs et des leçons.

Description

Le projet comprend cinq cours, de trois heures chacun, destinés aux parents afin de faciliter la supervision et l'accompagnement de leur enfant du primaire qui éprouve de la difficulté avec ses devoirs et ses leçons à la maison.

Les cours comprennent des discussions en grand groupe et en petites équipes de parents, des exposés de l'animatrice à partir de son expérience de parent et des réflexions de groupe sur des problèmes auxquels les parents doivent faire face.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une orthopédagogue de la commission scolaire prépare et anime les cours.
- Un local par école ainsi que du matériel audiovisuel et didactique sont utilisés pour le projet.
- Un montant de 500 $ assure le salaire de la personne-ressource. Un montant d'argent est également réservé pour ses frais de déplacement.

Conditions particulières de réalisation

- Il est préférable que les cours soient donnés de façon hebdomadaire plutôt que toutes les deux semaines. Les parents peuvent ainsi participer plus facilement et ne pas perdre le fil conducteur d'un cours à l'autre.
- L'animateur ou l'animatrice du projet doit dégager beaucoup d'assurance et avoir, dès le départ, la confiance des parents.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de mieux comprendre ce que peuvent ressentir leurs enfants.
- Les parents s'aperçoivent qu'ils ne sont pas seuls à avoir des problèmes à organiser efficacement la période des devoirs et des leçons.
- Le projet favorise une meilleure collaboration entre l'école et les parents à la suite de son application. La méfiance de certains parents à l'égard de l'école et du personnel enseignant se dissipe au fur et à mesure que les cours progressent.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Marc Pelletier
École Saint-Cœur-de-Marie
6960, rue Principale
Saint-Damien-de-Brandon (Québec)
J0K 2E0
Tél.: (514) 835-7290

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

DOCUMENT : SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS À L'INTENTION DES PARENTS POUR AIDER LEUR ENFANT À L'ÉCOLE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Seigneurie • Outaouais	École institutionnelle Providence. École institutionnelle Les Amis du Petit Nord École institutionnelle Les Outardes					
	Présc.	✓	Prim.		Sec.	

Objectifs

- Faire participer les parents à la réussite éducative de leur enfant.

Description

Le document à l'intention de tous les parents d'enfants de l'éducation préscolaire est constitué d'une banque d'activités que les parents peuvent intégrer de façon amusante à leur quotidien.

Un petit guide de 36 pages propose huit parties qui démontrent comment la vie familiale peut permettre une quantité d'apprentissages qui suscitent l'intérêt et la motivation de l'enfant pour l'école, soit :

- «Respecter le rythme de l'enfant et ses besoins»;
- «Les mots qui communiquent»;
- «Lire, c'est grandir»;
- «Écrire pour communiquer»;
- «Aider son enfant à apprendre à lire»;
- «Les maths, un jeu dans la vie»;
- «Au secours des devoirs»;
- «L'encouragement et l'encadrement, c'est important».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Quatre enseignantes de l'école Providence, une orthopédagogue et un conseiller pédagogique de la commission scolaire ont participé à la rédaction du document.

Conditions particulières de réalisation

- Le document est prêté aux parents qui doivent le remettre à la fin de l'année scolaire de l'enfant.

Évaluation du projet

- Le document permet aux parents d'être attentifs aux besoins fondamentaux de leur enfant.
- Le document permet aux parents et au personnel enseignant de travailler ensemble vers la réussite éducative de l'enfant. L'éducatrice ou l'éducateur peut également être un soutien pour les parents qui se questionnent à la suite de la lecture du guide.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Équipe de l'école institutionnelle Providence
C.P. 430,
1, rue Villeneuve,
Saint-André-Avellin (Québec)
J0V 1W0
Tél.: (819) 983-7315

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

LES DEVOIRS À LA MAISON - GUIDE À L'INTENTION DES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la région • Québec – Chaudière-Appalaches	Toutes les écoles primaires de la région					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Sensibiliser les parents aux différentes valeurs et attitudes de même qu'aux comportements familiaux associés à la réussite éducative des élèves.
- Offrir des suggestions aux parents en vue de les aider à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs.

Description

Le guide *Les devoirs à la maison* est un document pour les parents qui souhaitent mieux accompagner leurs enfants du primaire dans leurs devoirs.

Ce guide de 72 pages est conçu tel un aide-mémoire. À chacune des lettres du mot «devoirs» est associé un mot clé important en matière de réussite éducative et d'aide aux devoirs. Chacun des mots clés fait l'objet d'un chapitre du guide :

- D : disponibilité;
- E : encadrement;
- V : valorisation;
- O : organisation;
- I : implication;
- R : rôles;
- S : services.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux personnes-ressources de l'extérieur du milieu scolaire ont élaboré le guide.

Conditions particulières de réalisation

- Le projet a été subventionné par le gouvernement fédéral.
- Le guide est en vente au prix de 8 $ l'unité.

Évaluation du projet

- Le guide est facile d'utilisation pour les parents.
- Le guide offre des suggestions tout en suscitant la réflexion des parents.
- Le contenu du document s'appuie sur un ensemble d'études portant sur l'engagement personnel des parents à l'école et la réussite éducative.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Sylvie Hébert
Les parents d'abord
C.P. 94
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 1V9
Tél.: (418) 878-6092

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

LES DEVOIRS ET LES LEÇONS À LA MAISON, DE LA CORVÉE AU PLAISIR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Jean Chapais • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les parents à créer, à la maison, une atmosphère favorable à l'apprentissage.
- Familiariser les parents avec les méthodes d'enseignement du français et de la mathématique.
- Fournir des moyens d'accompagnement aux parents.

Description

Le projet s'adresse à tous les parents d'élèves du primaire qui souhaitent être mieux en mesure d'accompagner leurs enfants pour leurs devoirs et leurs leçons. Il comprend six ateliers hebdomadaires de trois heures chacun. Les parents qui le désirent peuvent s'inscrire à l'un ou l'autre de ces ateliers. Chaque atelier porte sur un thème précis :

- atelier 1 : «Mon rôle de parent face aux devoirs et leçons»;
- atelier 2 : «Comment supporter mon enfant qui est en difficulté d'apprentissage?»;
- atelier 3 : «Le support spécifique à un enfant au 1er cycle en français»;
- atelier 4 : «Le support spécifique à un enfant au 2e cycle en français»;
- atelier 5 : «Le support spécifique à un enfant au 1er cycle en mathématique»;
- atelier 6 : «Le support spécifique à un enfant au 2e cycle en mathématique».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource de la commission scolaire assure la préparation et la tenue des ateliers.
- Un local avec un tableau d'affichage et des documents sont utilisés pour le projet.
- Les frais liés au projet incluent le salaire de la personne-ressource et les frais de photocopie.

Conditions particulières de réalisation

- Le nombre idéal de participantes et de participants pour les ateliers est de douze à dix-huit personnes.
- La personne-ressource doit posséder des habiletés liées à la pédagogie comme à la psychologie; elle doit également avoir une expérience de travail tant avec les jeunes qu'avec les adultes.
- Un montant de 8 $ est demandé par participant ou participante, par atelier. Ce montant couvre les frais pour la documentation et les photocopies.

Évaluation du projet

- Les participantes et les participants apprécient pouvoir discuter ensemble sur différents thèmes.
- La plupart des parents qui s'inscrivent aux ateliers n'ont pas de problème avec leurs enfants mais veulent être plus efficaces auprès d'elles et d'eux.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Céline C. Langevin
Comité de parents
Commission scolaire Jean Chapais
325, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-3022

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet
LIGNE OUVERTE SUR LES DEVOIRS*

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Western Québec	École primaire du Sud de Hull					
• Outaouais	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Éviter la frustration provoquée chez les parents et les enfants par des devoirs et des leçons ambigus.
- Faire participer les parents à la réussite éducative de l'élève.

Description

Homework Hotline est un service téléphonique d'aide aux devoirs et aux leçons offert aux parents et aux élèves de l'école primaire anglophone.

Le projet se déroule comme suit : une personne-ressource se rend d'abord quotidiennement auprès des enseignantes et des enseignants pour clarifier les devoirs et les leçons remis aux élèves. Une copie des textes ou des documents utilisés pour les travaux scolaires est également fournie à la personne-ressource.

Les parents et les élèves peuvent rejoindre la personne-ressource du lundi au vendredi de 17 heures à 19 heures ou de 18 heures à 20 heures afin de recevoir des explications ou des suggestions pour faciliter la période des devoirs et des leçons.

* Le titre original du projet est : *Homework Hotline*

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource est responsable d'offrir un service d'aide par téléphone.
- Un téléphone ainsi que tout le matériel pédagogique utilisé habituellement par le personnel enseignant sont nécessaires pour le projet.
- Les frais du projet incluent le salaire de la personne-ressource et les frais pour le service téléphonique pendant six mois, soit environ 4 500 $.

Conditions particulières de réalisation

- Le projet est un complément efficace à un programme de soutien aux parents et aux élèves désignés comme étant des décrocheuses et des décrocheurs potentiels. Cependant, à lui seul, le projet ne peut répondre aux besoins des familles ayant des problèmes importants.

Évaluation du projet

- Le projet est particulièrement efficace pour les élèves qui sont régulièrement accompagnés par leurs parents dans leurs devoirs et leurs leçons.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Esther Tarasofski
École primaire du Sud de Hull
86, allée Crescent
Aylmer (Québec)
J9H 1T6
Tél.: (819) 684-6505

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire d'Aylmer	École Limoges					
• Outaouais	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Mettre la priorité sur des rencontres avec les parents en vue de leur offrir une formation, de leur transmettre de l'information et de favoriser les échanges d'idées entre les parents et l'école.
- Établir une complicité entre les parents et l'école afin de favoriser la réussite éducative.

Description

Le projet s'adresse aux parents d'élèves de 1re année du primaire désireux de cheminer dans la compréhension de leur enfant en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il consiste en une série de rencontres au cours desquelles différents thèmes liés aux préoccupations des parents sont explorés. Les rencontres d'une durée de une heure et demie se font environ toutes les deux semaines. Leur contenu est le suivant :

- rencontre 1 : hiérarchisation d'objectifs pour les rencontres à venir auprès d'un groupe de dix parents;
- rencontre 2 : présentation des objectifs du projet retenus à la première rencontre à l'ensemble des parents désirant participer aux rencontres;
- rencontre 3 : «Le parent scolaire ou le parent plaisant pédagogique»;
- rencontre 4 : «Les devoirs et les leçons : ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas»;
- rencontre 5 : «J'aide mon enfant dans sa lecture»;
- rencontre 6 : «La communication à l'école».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Cinq enseignantes et la directrice de l'école, une professionnelle de la commission scolaire et une conférencière de l'extérieur du réseau ont participé à l'organisation des rencontres.
- Un local et des documents sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

- Le soutien constant de la direction de l'école est nécessaire pour orienter le projet et ses objectifs.
- L'apport et le soutien du personnel enseignant de 1re année sont indispensables.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de se sentir plus confiants dans leur rôle d'éducateurs.
- Les communications individuelles qui suivent avec les parents s'avèrent plus faciles et moins répétitives.
- La participation des parents au projet a pour effet de les amener à s'engager plus dans d'autres activités à l'école.
- Le projet permet de faire participer à la fois la direction de l'école, le personnel enseignant et les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Mme Lucie Demers
École Limoges
19, rue Charles
Aylmer (Québec)
J9H 3J3
Tél.: (819) 684-3055

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

PARENTS, ENFANTS : DES ASSOCIÉS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Mont-Fort	École de Bourgogne					
• Montérégie	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Favoriser une meilleure participation des parents au suivi scolaire de leur enfant.
- Fournir aux parents d'élèves de 1re année des stratégies de lecture du programme de français.
- Favoriser une meilleure organisation du temps consacré aux devoirs et aux leçons.

Description

Les parents d'élèves de 1re année du primaire se sentent parfois démunis dans la manière d'assumer le suivi scolaire de leur enfant, plus particulièrement pour les devoirs et les leçons.

Afin de permettre à ces parents de recevoir de l'information sur l'évolution de leurs enfants et les moyens d'enseignement utilisés à l'école, des rencontres mensuelles sont organisées. Chaque rencontre porte sur un thème particulier, soit :

- expression écrite en 1re année;
- l'orthographe;
- les stratégies du matériel Mémo;
- l'organisation des leçons;
- l'interprétation du bulletin;
- l'évaluation formative et sommative;
- l'estime de soi;
- le renforcement positif.

Ressources humaines, matérielles et financières

- L'orthopédagogue du premier cycle du primaire assure la préparation et l'animation des rencontres.
- Un local, du matériel audiovisuel et du matériel didactique sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet est offert à l'ensemble des parents d'élèves de 1re année du primaire. Cependant, il est difficile d'obtenir la participation de tous aux conférences.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Mme France Langlais
Commission scolaire Mont-Fort
60, rue Saint-Jacques
Chambly (Québec)
J3L 3M1
Tél.: (514) 658-1761

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

RÉPERTOIRE «RÉUSSIR ENSEMBLE»

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin • Québec – Chaudière-Appalaches	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Favoriser l'engagement des parents dans la réussite éducative des élèves :
  - en les sensibilisant à l'importance de certaines attitudes sur la réussite éducative de leurs enfants;
  - en les soutenant dans l'accompagnement de leurs enfants en ce qui a trait aux apprentissages scolaires.

Description

Le répertoire *Réussir ensemble* comporte treize instruments conçus à l'intention des agentes et des agents d'éducation et des parents. Les instruments du répertoire se classent en deux volets : les attitudes et les apprentissages scolaires.

Les instruments regroupés sous le volet des attitudes sont les suivants :
- le document d'information *Les attitudes parentales reliées à la réussite scolaire*;
- les fiches et le guide d'animation *Après avoir dit bonjour*;
- la bande dessinée *L'humour et la réussite scolaire*;
- le jeu-questionnaire *Le succès de votre enfant vous tient-il à cœur?*;
- le jeu *Encadrement et réussite scolaire ça va de pair!* (premier cycle);
- le jeu *Encadrement et réussite scolaire ça va de pair!* (second cycle);
- le dépliant *Je participe au plan d'intervention de mon enfant.*

Les instruments regroupés sous le volet des apprentissages scolaires sont les suivants :
- le livret *Toutes les occasions sont bonnes pour apprendre;*
- le dépliant *Les loisirs*;
- le dépliant *La télévision – compétitrice ou alliée de l'école?*;
- le document *Guide de réflexion sur le travail scolaire à la maison*;
- l'affiche *Ouf! Encore les devoirs et les leçons!*;
- l'affiche *Démarche pour apprendre l'orthographe d'un mot.*

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le répertoire a été préparé par une équipe d'agentes et d'agents d'éducation sous la coordination de deux conseillères pédagogiques de la commission scolaire.
- Une série de documents et des personnes-ressources ont été consultés pour la préparation des instruments.

Conditions particulières de réalisation

- Un document accompagnant le répertoire présente une démarche d'utilisation des instruments pour les agentes et les agents d'éducation. Cette démarche prévoit la possibilité d'utiliser les instruments dans différents contextes.

Évaluation du projet

- Le répertoire favorise la concertation entre l'école et la famille quant aux actions menées pour faciliter la réussite éducative de l'élève.
- La forme variée des instruments permet de communiquer avec les parents de différentes façons, selon ce qui les rejoint le mieux.
- Certains instruments aident le personnel enseignant à établir et à maintenir la communication avec les parents et à se sentir à l'aise dans ce rôle.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Lorraine de Champlain
Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin
2727, 6^e^ Avenue Ouest
Saint-Georges (Québec)
G5Y 3Y1
Tél.: (418) 226-2400

Catégorie n° 7	L'AIDE AUX PARENTS QUI ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS DEVOIRS ET LEURS LEÇONS

Projet

S.O.S. DEVOIRS ET LEÇONS J'ÉCOUTE...

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Des Basques • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École institutionnelle Chanoine-Côté École Gérard-Raymond École institutionnelle Litalien École Notre-Dame					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener les parents à être en mesure de soutenir et d'encourager leurs enfants dans leur cheminement scolaire.
- Faire acquérir à l'enfant et aux parents plus d'autonomie en ce qui a trait aux devoirs et aux leçons.
- Organiser des mesures d'aide et de soutien à l'intention des enfants et des parents qui vivent difficilement la période des devoirs et des leçons.
- Permettre à l'élève d'améliorer ses résultats scolaires.

Description

«S.O.S. Devoirs et leçons j'écoute...» est un service téléphonique offert aux parents de la ville de Trois-Pistoles ayant des enfants à l'éducation préscolaire ou au primaire qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages scolaires ou dans leurs devoirs et leurs leçons.

Le service téléphonique est offert trois soirs par semaine, de 18 heures à 19 heures. Pour y avoir accès, les parents doivent rejoindre une personne-ressource située à l'école Gérard-Raymond. Celle-ci a pour tâche de fournir des explications ou des suggestions aux parents qui appellent relativement aux travaux scolaires de leurs enfants.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante suppléante agit en tant que personne-ressource et répond aux appels téléphoniques des parents.
- Un local et un téléphone sont utilisés pour le projet.
- Le salaire de la personne-ressource est la seule dépense liée au projet.

Conditions particulières de réalisation

- Il semble préférable de mettre en place le projet dès septembre afin de favoriser une plus grande utilisation du service.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux élèves d'avoir un soutien garanti au moment des devoirs et des leçons.
- Le projet permet aux parents et aux enfants d'adopter progressivement une méthode de travail et d'acquérir plus d'autonomie.
- Le service téléphonique n'est pas suffisamment exploité par les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Serge Michaud
ou M. Daniel Fournier
Commission scolaire Des Basques
9, rue Notre-Dame Est
Trois-Pistoles (Québec)
G0L 4K0
Tél.: (418) 851-1553 (M. Michaud)
(418) 851-1554 (M. Fournier)

8

LA PARTICIPATION DES PARENTS ISSUS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES À LA VIE DE L'ÉCOLE

Catégorie n° 8	LA PARTICIPATION DES PARENTS ISSUS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES À LA VIE DE L'ÉCOLE

Projet

DIAPORAMA POUR LES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Outaouais-Hull	École Saint-Jean-Bosco					
• Outaouais	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Fournir aux parents d'élèves en classe d'accueil les renseignements de base concernant l'école, son fonctionnement et les services qu'elle offre.

Description

L'école a parfois de la difficulté à obtenir de la part des parents immigrés certains renseignements importants sur leurs enfants et à leur communiquer de l'information sur les besoins de l'enfant ou les exigences de l'école. Par ailleurs, les parents récemment arrivés au Québec peuvent être désorientés par certaines demandes provenant de l'école. Ainsi, l'école doit se donner un moyen autre que verbal ou écrit pour rejoindre les parents immigrants et leur transmettre les renseignements nécessaires. Le diaporama destiné aux parents tient compte de cette réalité.

Le diaporama comprend deux scénarios de vingt minutes :

- scénario I : on découvre une journée à l'école à travers les activités des élèves;
- scénario II : à partir de différents thèmes, le système scolaire du Québec est expliqué aux parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Six personnes-ressources ont participé à la production du diaporama : une enseignante de classe d'accueil, une conseillère pédagogique, une infirmière en milieu scolaire, une directrice, une spécialiste du ministère de l'Éducation et un photographe et spécialiste en audiovisuel.
- De l'équipement de photographie et d'audiovisuel, un laboratoire, une classe, l'infirmerie, une résidence, le gymnase et les services de transport scolaire ont servi à la production du diaporama.
- Les frais liés au projet incluent les frais de suppléance à l'occasion des rencontres d'ébauche dans le milieu scolaire, les frais de matériel audiovisuel et de manutention en laboratoire et les frais de déplacement des personnes-ressources.

Conditions particulières de réalisation

- Il est préférable de rejoindre les parents en début d'année scolaire.
- Le diaporama est prêté aux parents pour qu'ils le visionnent à la maison.

Évaluation du projet

- Le diaporama est un bon moyen d'information fait en parallèle avec la diffusion de documents d'information écrits.
- Le projet permet d'établir et d'entretenir une collaboration entre l'école et la famille. La qualité de cette collaboration a une influence sur le bien-être de l'élève et son rendement scolaire.
- Le projet favorise le suivi scolaire des parents auprès de leur enfant à la maison.
- Le projet permet aux parents de mieux comprendre le processus de classement de leur enfant en classe d'accueil et d'y réagir au besoin.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Sandra Lesage
École Saint-Jean-Bosco
71, rue Saint-Jean-Bosco
Hull (Québec)
J8Y 3G5
Tél.: (819) 777-8662

Catégorie n° 8	LA PARTICIPATION DES PARENTS ISSUS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES À LA VIE DE L'ÉCOLE

Projet

PIÈCE DE THÉÂTRE À L'INTENTION DES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)
Commission scolaire de Outaouais-Hull • Outaouais	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire

Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Sensibiliser les parents et les élèves à la réalité multiculturelle.
- Créer des relations harmonieuses avec les parents immigrants ayant choisi la ville de Hull comme terre d'accueil.

Description

Une pièce de théâtre à l'intention des parents et des enfants immigrants a été conçue dans le contexte d'une semaine thématique sur le multiculturalisme. Cette pièce s'intitule : «Prévenons le racisme» et a une durée de vingt minutes. Le contenu de la représentation diffère selon le cycle et selon le public visé, parents ou élèves.

Dix écoles reçoivent deux représentations, une au premier cycle et l'autre au deuxième cycle du primaire. Cinq représentations sont également données en regroupant les parents de deux écoles à la fois.

Des activités préalables sont organisées pour les parents et leurs enfants et une continuité à la maison est prévue.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Deux policiers du Service de la police de Hull, un membre de Parent-secours de Hull, une conseillère pédagogique, une directrice d'école, une directrice du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et six personnes de la troupe de théâtre Marcalou inc. ont collaboré au projet.
- Les frais liés au projet incluent les frais de production et de promotion de la pièce de théâtre et l'achat des droits d'auteur.

Conditions particulières de réalisation

- Du matériel de publicité a été conçu pour faire la promotion de la pièce de théâtre auprès des parents et des enfants.
- Un cahier pédagogique en rapport avec le contenu de la pièce a été préparé et remis à chaque enseignante ou enseignant.
- Des frais d'admission sont à prévoir lorsque la pièce est présentée dans des écoles à l'extérieur de la Commission scolaire de Outaouais-Hull.

Évaluation du projet

- Le projet suscite la participation de différents organismes dans la communauté.
- Le projet sensibilise les parents et les élèves à la situation des personnes immigrantes.
- Le projet permet de transmettre de l'information sur le nombre d'ethnies dans la ville. Il constitue un temps de réflexion sur la réalité multiculturelle.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Gilles Sabourin
Policier-éducateur
Ville de Hull
Service de la police de Hull
1777, boulevard de la Carrière
Hull (Québec)
J8Y 6V1
Tél.: (819) 595-7631

La Direction des services aux communautés culturelles (DSCC) du ministère de l'Éducation publiera à l'hiver 1994 un guide présentant une série de projets favorisant une plus grande participation des parents issus des communautés culturelles à la vie de l'école.

Pour tout renseignement sur le guide ainsi que sur les projets présentés, communiquer avec la personne suivante :

M. Marc-Yves Volcy
Direction des services aux communautés culturelles
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum, 6e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1
Tél.: (514) 873-3744

9

L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

AIDER LES PARENTS À AIDER LES ÉLÈVES*

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire d'Aylmer • Outaouais	École D'Arcy-Mc Gee					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Informer les parents sur les services offerts à l'école à leur intention et pour leurs enfants.
- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs.
- Adapter le rôle du personnel en milieu scolaire aux besoins de la famille d'aujourd'hui.

Description

Le projet consiste à rapprocher les parents de l'école et de la vie scolaire de l'élève en leur transmettant régulièrement de l'information sur les services de l'école et sur ce qu'ils peuvent faire pour aider leur enfant dans son cheminement scolaire.

Le principal moyen utilisé est l'envoi de lettres à tous les parents des élèves, par courrier à intervalle de deux mois. Dans une de ces lettres, les parents sont également invités à participer à une soirée d'information intitulée : «Comment les parents peuvent aider leur enfant à se sentir plus compétent et à réussir à l'école».

Le titre original du projet est : *Helping Parents Helping Students*

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un groupe de personnes-ressources travaillant dans différents services de l'école et des parents du comité de parents participent au projet.
- La bibliothèque de l'école est utilisée pour la rencontre d'information.
- Un montant de 1 000 $ permet de couvrir les frais pour l'envoi des lettres par la poste.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de prendre conscience du fonctionnement de l'école et de les sensibiliser aux efforts que l'école déploie pour que les élèves réussissent.
- Le projet permet également aux parents de reconnaître certaines actions à faire afin de soutenir leurs enfants et de contribuer à leur réussite éducative.
- La réussite du projet dépend de l'intérêt des parents à lire les lettres. Les parents ayant de plus grands besoins d'information sont difficiles à rejoindre.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Michael Donlan
École D'Arcy-Mc Gee
250, boulevard Gamelin
Hull (Québec)
J8Y 1W9
Tél.: (819) 777-3121

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

AIDER MES ENFANTS À EXISTER

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Tracy • Montérégie	École Le Noblet-Duplessis					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les parents à faire le point sur leur propre vécu auprès de leurs enfants.
- Proposer aux parents des pistes d'observation et d'action qui favorisent leur engagement dans l'éducation de leurs enfants.

Description

Le projet est offert à une quinzaine de parents d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Il a pour but d'aider plus particulièrement les parents qui vivent les problèmes suivants :

- la non-acceptation des difficultés;
- l'aide à apporter;
- la culpabilité;
- leurs exigences;
- l'encadrement;
- la difficulté d'avoir une image positive de leurs enfants.

Le projet prend la forme d'une session de six jours qui se déroule pendant six semaines, à raison d'une rencontre hebdomadaire. La session comprend trois parties. La première s'intitule : «Mon cadre de référence», et l'on examine d'abord les idées auxquelles les parents font référence pour éduquer leurs enfants. La deuxième partie à pour titre : «Aspirations et besoins». Elle comporte plusieurs thèmes :

- «Les aspirations de nos enfants»;
- «Leur besoin d'être aimé pour soi»;
- «Leur besoin de sécurité»;
- «Leur besoin d'être un enfant... non un mini-adulte»;
- «Leur besoin d'apprentissage»;
- «Leur besoin d'être "soi" unique»;
- «Leurs besoins en creux ou besoins anormaux».

Enfin, la session se termine par la troisième partie intitulée : «Synthèse et bilan».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource assure la préparation et l'animation de la session.
- Le coût direct du projet est d'environ 3 500 $, soit le salaire de la personne-ressource.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents d'échanger des idées sur leur vécu ainsi que d'être sécurisés et encouragés à poursuivre leur engagement dans la relation avec leurs enfants et quant à leur éducation.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Réjean St-Gelais
École Le Noblet-Duplessis
4865, rue Legendre
Contrecœur (Québec)
J0L 1C0
Tél.: (514) 587-2595

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet
AIDER SON ENFANT À APPRENDRE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Outaouais-Hull • Outaouais	École Sainte-Cécile École La Pêche					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Initier les parents aux principes de la «gestion mentale».
- Donner aux parents des moyens concrets leur permettant de mieux aider leurs enfants dans la réussite éducative.

Description

Le projet s'adresse aux parents désireux d'avoir des moyens concrets leur permettant d'aider leurs enfants à mieux utiliser leurs ressources intellectuelles et à faire leurs devoirs et à apprendre leurs leçons.

Dans un premier temps, tous les parents sont invités à une conférence ayant pour but de présenter le projet. Ce dernier consiste à offrir une série de cinq cours sur la «gestion mentale», comprenant des exposés, des exercices et des discussions de cas. La série de cours s'étend sur cinq semaines consécutives à raison de trois heures par cours.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un psychologue assure la préparation et l'animation de la conférence et des cours.
- Un local est à la disposition des parents pour les cours.

Conditions particulières de réalisation

- Un montant de 75 $ est demandé aux parents pour couvrir les frais de la personne-ressource et la documentation remise.

Évaluation du projet

- Le contenu du cours est pertinent et concret, ce qui facilite la transposition des apprentissages auprès des enfants.
- L'approche étudiée dans les cours s'applique mieux auprès d'élèves de 2e année du primaire et plus.
- Le montant à payer pour participer aux cours limite le nombre de parents rejoints.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. René Gauthier
École Sainte-Cécile
Sainte-Cécile-de-Masham (Québec)
J0X 2W0
Tél.: (819) 456-2959

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

COMME PARENT, JE M'IMPLIQUE...

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Chicoutimi	Polyvalente Laure-Conan					
• Saguenay – Lac-Saint-Jean	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Amener les parents à exprimer leurs besoins par rapport au soutien famille-école.
- Permettre aux parents d'échanger des idées sur des thèmes qui les préoccupent, et ce, dans un climat de respect.
- Offrir aux parents des stratégies d'action pour aider leurs enfants dans leur cheminement global.
- Valoriser les parents dans leur rôle d'éducateurs.
- Créer des liens significatifs entre les parents afin de favoriser l'entraide.

Description

Le projet s'adresse aux parents d'élèves du «cheminement particulier». Il consiste à tenir huit rencontres de groupe - une par mois - d'une durée approximative de trois heures chacune.

Les rencontres d'entraide et d'information permettent :

- de déterminer des mécanismes de soutien et d'entraide à l'intention des parents par rapport aux travaux scolaires de leurs enfants;
- d'informer les parents et de leur fournir de la documentation sur les thèmes suivants :
  - «La méthodologie du travail»;
  - «Ma place comme parent à l'école VS les relations avec le personnel enseignant et la direction»;
  - «La concentration, la mémoire»;
  - «La relaxation»;
  - «Les relations parents-adolescents»;
  - «L'organisation du temps de l'enfant»;
  - «Les comportements de l'enfant»;
  - d'autres thèmes qui répondent aux attentes et aux besoins exprimés par les parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une psychoéducatrice de l'école et une travailleuse sociale du CLSC assurent la préparation et la coanimation des rencontres.
- Un local est utilisé pour les rencontres.
- La somme approximative de 1 500 $ couvre toutes les dépenses engagées pour le projet, soit le salaire de la psychoéducatrice et les frais de secrétariat, de photocopie et de pause santé (café et jus).

Conditions particulières de réalisation

- Pour chaque rencontre de trois heures, on doit prévoir environ trois heures et demie de préparation relativement au contenu.

Évaluation du projet

- Une fiche d'appréciation personnelle est remise aux parents après chaque rencontre. Celle-ci permet d'évaluer le projet au fur et à mesure et d'adapter les rencontres aux besoins des participantes et des participants.
- Le projet permet aux parents de prendre la place qui leur revient auprès de leurs enfants et de s'engager personnellement dans le projet éducatif de leur école.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Lorraine Maltais
ou M^me^ Christiane Gagnon
Polyvalente Laure-Conan
847, avenue Georges-Vanier
Chicoutimi (Québec)
G7H 4M1
Tél.: (418) 698-5170

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

FORMATION FAMILIALE EN MILIEU DE PLEIN-AIR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de l'Argile Bleue	Neuf écoles de la commission scolaire					
• Montérégie	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Permettre à des parents ayant des enfants présentant des troubles de comportement de discuter sur leurs compétences.
- Permettre à ces parents d'évaluer leur situation familiale et de trouver des moyens nouveaux pour améliorer leurs relations avec leurs enfants.

Description

En vue de répondre à des besoins particuliers que manifestent les parents d'enfants présentant des troubles de comportement, le projet consiste en l'organisation d'une fin de semaine de formation familiale en plein-air.

Seize familles participent au projet qui comporte des ateliers pour les parents et des activités du type ludique pour les enfants.

Les ateliers pour les parents sont d'une durée de deux heures et permettent de s'interroger sur les questions suivantes :

- «Qui sommes-nous comme parents?»;
- «Qui sont-ils comme enfants?»;
- «Quels moyens pouvons-nous prendre comme famille, parents et enfants, pour améliorer la situation?»;
- «Suis-je un parent stressé?»

Les activités pour les enfants de l'éducation préscolaire et les élèves du primaire et du secondaire sont très variées : escalade, tir à l'arc, jeux, feu de camp, etc.

Des activités parents-enfants sont également organisées. Ces activités nécessitent l'établissement d'un consensus familial.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Neuf personnes-ressources voient à organiser et à gérer le projet : deux psychoéducatrices et deux psychologues de la commission scolaire, une travailleuse sociale du CLSC, un psychologue et un psychoéducateur de l'hôpital, un psychoéducateur en pratique privée et une surveillante affectée à la garderie des 0-5 ans.

- Une base de plein-air comportant des chambres (une par famille), une salle de jeux, une garderie ainsi qu'une cafétéria est utilisée pour le projet. Des locaux pour des réunions et des rencontres informelles avant la fin de semaine sont nécessaires.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Les parents affirment que certains enfants auraient pris conscience de leurs comportements difficiles en étant constamment en présence d'autres enfants ayant des problèmes similaires ou plus accentués.

- Les parents apprécient les contacts privilégiés avec leurs enfants dans une atmosphère de détente et de soutien mutuel.

- Les ateliers avec des personnes-ressources et les échanges d'idées entre parents en aident plusieurs à modifier ou à améliorer leurs attitudes envers leurs enfants.

- Les professionnelles et les professionnels notent une nette amélioration des relations avec les familles et une complicité grandement accrue à la suite du projet.

- Le projet s'avère dispendieux. Il est également exigeant en temps compte tenu des rencontres préalables. Toutefois, les retombées semblent plus grandes que les frais.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Lucie Beauregard
Commission scolaire de l'Argile Bleue
480, boulevard Laurier
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
J3H 4R9
Tél.: (514) 467-9323

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

GROUPE D'ENTRAIDE DE PARENTS DE JEUNES DU SECONDAIRE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire La Neigette • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École Paul-Hubert					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Revaloriser les parents dans leur rôle d'éducateurs et de soutien.
- Accroître la confiance des parents en eux-mêmes et en leur enfant.
- Aider les parents à vivre une relation plus harmonieuse avec les adolescentes et les adolescents en leur proposant de nouvelles façons d'intervenir à leur égard.
- Briser l'isolement des parents.

Description

Le projet consiste en la création d'un groupe de parents d'adolescentes et d'adolescents vivant des difficultés avec leur jeune ou préoccupés par le phénomène de l'adolescence.

Le groupe se rencontre dix fois, selon le modèle de l'entraide, c'est-à-dire que chaque personne s'engage personnellement et partage ses expériences. Des exercices, des jeux de rôles et des lectures sont quelques-uns des moyens utilisés pour travailler les thèmes explorés à l'occasion des rencontres. Les thèmes sont choisis après chaque rencontre afin de répondre aux besoins particuliers du groupe.

Certains thèmes abordés jusqu'à maintenant sont :

- l'autorité parentale;
- la communication;
- la drogue;
- la motivation scolaire;
- l'argent de poche.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource assure l'organisation et l'animation des rencontres du groupe.
- Un local, des textes et un tableau sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Les parents se sentent touchés sur le plan individuel par la démarche puisque leur expérience personnelle est mise à contribution.
- Le projet permet de faire émerger l'entraide entre les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Agathe Simard
Commission scolaire La Neigette
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec)
G5L 8V4
Tél.: (418) 723-5927

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

GROUPE DE PARENTS D'ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES DIFFICILES

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire des Draveurs • Outaouais	Polyvalente Le Carrefour Polyvalente de l'Érablière					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Accroître l'estime de soi et la confiance en soi des parents.
- Susciter l'entraide entre les parents.
- Transmettre de l'information sur le développement de l'élève à l'adolescence.
- Amener les parents à exécuter des actions concrètes par rapport à leurs adolescentes et à leurs adolescents.

Description

Le groupe s'adresse à des parents ayant des adolescentes ou des adolescents difficiles et qui se sentent souvent démunis devant les réactions excessives de leurs jeunes. Le groupe propose une série de neuf rencontres de deux heures et demie chacune. Chaque rencontre comprend les trois étapes suivantes :

- un échange d'idées entre les parents sur les événements survenus pendant la semaine;
- la présentation d'un thème lié à l'adolescence par les animatrices et les animateurs;
- une période de recherche de solution de problème par rapport à une situation délicate présentée par un membre du groupe.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Trois personnes-ressources possédant des expertises complémentaires, soit un travailleur social, un psychologue et une infirmière du CLSC local, assurent l'animation du groupe.
- Un guide de participation est remis à chaque membre du groupe.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- La principale force du projet est la création d'une solidarité entre les parents.
- Les rencontres sont également un moment privilégié de résolution de conflits, ce qui permet aux parents de retourner à la maison avec une solution à appliquer.
- Compte tenu qu'un thème différent est abordé à chaque rencontre, cela laisse peu de place à son approfondissement. Des rencontres de suivi regroupant tous les parents leur sont proposées par la suite afin de revenir sur des éléments clés abordés au cours des rencontres régulières.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Laurent Ouellette
CLSC des Draveurs
80, avenue Gatineau
Gatineau (Québec)
J8T 4J3
Tél.: (819) 561-2550

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

J'ACCOMPAGNE MON ENFANT À LA MATERNELLE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Mont-Fort	École Jacques-de-Chambly					
• Montérégie	Présc.	✓	Prim.		Sec.	

Objectifs

- Informer les parents sur la vie scolaire de leur enfant et susciter leur engagement sur ce plan.
- Soutenir les parents afin de stimuler chez leur enfant le goût d'apprendre et le motiver à découvrir et à exploiter ses habiletés.
- Permettre aux parents de découvrir leurs propres besoins, valeurs, ressources et limites.
- Permettre aux parents d'adopter des attitudes et des comportements pouvant aider l'enfant qui entre à l'école.
- Éveiller un esprit de collaboration entre les différents parents ainsi qu'entre les parents et l'école.

Description

Le projet s'adresse aux parents d'enfants à la maternelle désireux de se donner des moyens pour accompagner leur enfant dans sa nouvelle étape de vie. Il consiste en la réalisation de cinq rencontres hebdomadaires de trois heures chacune. Six thèmes différents sont explorés au cours des rencontres (exposés, échanges d'idées et exercices), soit :

- «Mon enfant entre à la maternelle»;
- «Comme parent, je me sens tiraillé, je suis triste et content»;
- «Ce qu'il veut comme enfant, ce que je veux comme parent»;
- «J'ai des choses à te dire, mon amour»;
- «Qu'est-ce que je fais devant un problème?»;
- «Je souhaite être un bon parent».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une conseillère pédagogique d'une autre commission scolaire a préparé les rencontres avec les parents et se charge de l'animation.
- Un local et du matériel écrit sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

- Le prix d'inscription est de 30 $ par participante ou participant (dont un montant de 15 $ sera assumé par l'école).

Évaluation du projet

- Les parents semblent désireux de recevoir des moyens pour les aider à accompagner leurs enfants.
- Les parents se sentent moins engagés si le projet est présenté tard dans l'année scolaire. Afin de favoriser un taux de participation élevé, il semble plus pertinent d'offrir ces rencontres dès mai et juin pour les parents dont les enfants entreront à la maternelle à l'automne.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Ginette Grenier
École Jacques-de-Chambly
5, rue des Voltigeurs
Chambly (Québec)
J3L 3H3
Tél.: (514) 658-4433

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet
J'AIDE MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Seigneurie	École Saint-Michel					
• Outaouais	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Aider les parents à comprendre le développement de leur enfant.
- Proposer aux parents des moyens qui permettent de maximiser leur participation relativement au développement global de leur enfant.

Description

Le projet comprend trois rencontres d'environ deux heures chacune pour les parents d'enfants de maternelle quatre ans, de maternelle cinq ans et de 1re année du primaire.

Chaque rencontre porte sur un thème précis :

- 1re rencontre : «Comprendre et stimuler le développement global de mon enfant»;
- 2e rencontre : «L'autonomie de mon enfant de 4, 5 et 6 ans (Développement moteur et langage)»;
- 3e rencontre : «Les relations de mon enfant avec les autres et le monde extérieur (Développement psycho-affectif)».

Les rencontres sont constituées d'exposés et de discussions en petits et en grands groupes.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une psychologue est responsable de la préparation et de l'animation des rencontres. Cinq autres personnes-ressources, soit la responsable de la maternelle quatre ans, l'éducatrice, une enseignante de première année, l'orthopédagogue et le directeur de l'école participent également au projet.
- Des locaux et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.
- Les seuls frais liés au projet sont le salaire de la personne-ressource qui anime les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de prendre conscience de leur responsabilité et de l'importance de leur engagement continu dans le développement de l'enfant.
- Le projet amène les parents à être en mesure d'intervenir plus adéquatement auprès de leurs enfants.
- Le projet favorise une concertation et un esprit d'entraide entre l'école et la famille.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. André Dicaire
École Saint-Michel
C.P. 147
240, Bonsecours
Montebello (Québec)
J0V 1L0
Tél.: (819) 423-6429

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

NOS ADOLESCENTS, PARLONS-EN!

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Haute Gatineau	Cité étudiante de Haute Gatineau					
• Outaouais	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Améliorer les connaissances des réalités psychosociales de l'adolescence.
- Accroître les habiletés de communication des parents.
- Permettre aux parents de maîtriser une méthode de résolution de conflits.
- Susciter la prise de conscience de certaines attitudes parentales.
- Consolider le rôle d'éducateurs des parents.
- Favoriser l'entraide entre les parents.

Description

Le projet s'adresse aux parents d'élèves du premier cycle du secondaire qui désirent se rencontrer pour discuter à propos de leurs adolescentes et de leurs adolescents.

Le projet comporte sept rencontres d'environ deux heures et demie sur les thèmes suivants :

- «La valeur des jeunes»;
- «La communication»;
- «L'alcool et les drogues»;
- «La sexualité et l'adolescence»;
- «L'école et les loisirs»;
- «Les nouvelles réalités familiales»;
- «Les besoins des jeunes».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource prépare et anime les rencontres.
- Un local et le manuel *Nos adolescents, parlons-en...!* sont utilisés pour les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Les parents qui participent au projet parviennent à modifier certaines attitudes. Ils avouent avoir plus de patience avec leurs jeunes et vivre des situations moins dramatiques.
- Les parents augmentent également leur confiance personnelle et se sentent plus en sécurité après les rencontres.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Denise Couture
Direction régionale de la santé publique
Régie de la santé et des services sociaux
104, rue Lois
Hull (Québec)
J8Y 3R7
Tél.: (819) 777-3871, poste 392

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

PARENTAIDE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire d'Aylmer • Outaouais	Polyvalente Grande-Rivière					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Aider les parents à communiquer d'une manière efficace et aidante avec leurs enfants.
- Offrir aux parents un groupe de soutien pour faciliter leur passage à travers l'adolescence de leurs jeunes.

Description

Le projet regroupe des parents d'adolescentes et d'adolescents qui veulent communiquer plus efficacement avec leurs jeunes. Il est constitué de huit rencontres d'environ deux heures et demie qui se tiennent toutes les deux semaines. Les thèmes des rencontres permettent d'examiner ce qu'est la communication parent-enfant, de mettre en évidence des problèmes de communication, de savoir à qui appartient le problème lorsqu'il y en a un et d'apprendre et de pratiquer des techniques pour résoudre les problèmes de communication.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Trois personnes-ressources assurent la responsabilité du projet. Un conférencier ou une conférencière peut participer à une rencontre, au besoin.
- Un local et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet répond aux besoins des parents qui se sentent isolés.
- Le projet permet aux parents de se sentir soutenus et déculpabilisés dans leur rôle d'éducateurs.
- Plusieurs parents participent à une deuxième reprise aux rencontres «Parentaide» en vue de retrouver le soutien du groupe et le climat de franche camaraderie.
- Les parents ayant des besoins de soutien sont tellement nombreux qu'il n'y a pas suffisamment de personnes-ressources pour les aider.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Suzanne Calvé-Thibault
ou M^me^ Claire Legault
CSA — CLSC
115, rue Principale
Aylmer (Québec)
J9H 3M2
Tél.: (819) 684-6884

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet
PARENT'RAIDE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Malartic • Abitibi-Témiscamingue	École Renaud École Saint-Martin Polyvalente Le Tremplin					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Créer des occasions pour que les parents discutent ensemble.
- Informer les parents sur des sujets qui les préoccupent.
- Favoriser la prise de conscience, par les parents, de leur propre compétence à trouver des solutions aux problèmes liés à l'éducation de leurs enfants.

Description

«Parent'raide» est un groupe de parents désireux d'échanger des idées sur leur expérience par rapport à l'éducation de leurs enfants d'âge scolaire.

C'est à travers des rencontres qui prennent la forme de discussions, d'échanges d'expériences, de lieu de soutien et d'écoute que différents thèmes liés aux jeunes sont abordés, soit :

- «Être parent, c'est quoi?»;
- «Les relations parent-enfant»;
- «Les besoins des jeunes»;
- «Les attentes des adolescents et adolescentes»;
- «Le décrochage scolaire»;
- «Alcool, drogue, sexualité».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le comité de parents ainsi que quatre personnes-ressources de la commission scolaire participent au projet.
- Des locaux, un auditorium et des moyens médiatiques sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet à un certain nombre de parents de s'entraider afin de mieux remplir leur rôle d'éducateurs et d'aider leurs enfants.
- Ce ne sont pas toujours les parents qui ont le plus besoin de ces rencontres qui y participent.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Réal Duquette
ou M^me^ Francine Forcier
Commission scolaire de Malartic
C.P. 4077
340, rue La Sarre
Malartic (Québec)
J0Y 1Z0
Tél.: (819) 757-3695

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

PÈRES PRÉSENTS, ENFANTS GAGNANTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de l'Argile Bleue • Montérégie	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire					
	Préso.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Permettre à des pères qui ont des enfants en difficulté :
  - de prendre conscience de l'importance de leur rôle dans l'éducation de leurs enfants;
  - de développer leur compétence parentale;
  - de discuter entre hommes de leur expérience respective.

Description

Le projet s'adresse aux pères d'enfants qui présentent des difficultés d'ordre physique, affectif ou intellectuel.

Un groupe de douze à dix-huit hommes est formé afin qu'ils réfléchissent entre eux sur un thème central : l'importance de leur rôle de père. Ces hommes s'engagent à participer à une série de huit rencontres qui ont lieu toutes les deux semaines. Les rencontres se déroulent dans un climat d'entraide et de réciprocité autour des thèmes suivants :

- «Mon père et moi»;
- «Qui sommes-nous comme homme?»;
- «Le père face à l'autorité et la discipline»;
- «Les bases de la communication»;
- «Le rôle du père face à l'école»;
- «L'éducation sexuelle et le sexisme»;
- «Les relations hommes-femmes»;
- «Les relations non violentes».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le projet est organisé par la travailleuse sociale de l'école. En compagnie du directeur, elle anime les rencontres auprès des pères. Trois autres personnes-ressources contribuent à la tenue de certaines rencontres particulières.
- Un local ainsi que du matériel de photocopie et audiovisuel sont fournis par une école de la commission scolaire.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet de rejoindre des hommes qui ont une ou un enfant ou encore des enfants en difficulté.
- Le projet sensibilise les hommes à l'importance de leur rôle de père.
- Le projet permet aux hommes d'acquérir différentes compétences parentales à travers diverses situations de la vie quotidienne.
- Les hommes engagés dans le projet sont très satisfaits et voient des résultats concrets à leur participation.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Colette Thibodeau
CLSC de la Vallée des Patriotes
347, rue Duvernay
Beloeil (Québec)
J3G 5S8
Tél.: (514) 467-0157

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

PRÉVENTION PARENTS/ENFANTS DE 3 ET 4 ANS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Manicouagan • Côte-Nord	École Trudel École Saint-Cœur-de-Marie					
	Présc.	✓	Prim.		Sec.	

Objectifs

- Offrir aux parents des moyens de suivre et d'aider adéquatement leurs enfants dans leur développement.
- Permettre aux enfants de développer les différents aspects de leur personnalité.
- Faire en sorte que les enfants ne présentent pas de retards de développement à leur entrée à la maternelle.

Description

Le projet consiste à offrir aux parents d'enfants de 3 et de 4 ans un soutien afin qu'ils puissent les aider à développer efficacement différents aspects de leur personnalité.

Pour ce faire, différents types d'activités sont proposés. Tout d'abord, les enfants sont réunis deux fois par semaine afin de vivre des situations d'apprentissage au cours desquelles les parents disposent d'une période d'observation dirigée. Des rencontres sous forme individuelle et de groupe sont également prévues pour les parents afin de leur permettre de réfléchir sur les comportements et les attitudes qu'ils expriment devant leurs enfants.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une travailleuse psychosociale anime les rencontres pour les parents. Une technicienne d'éducation spécialisée anime celles des enfants. Les deux directeurs d'école ont élaboré le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Une contribution financière est demandée aux parents. Même s'il ne leur est pas possible de la fournir, leur participation au projet n'est pas exclue.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de discuter, de s'entraider et de constater qu'ils ne sont pas seuls avec leurs problèmes.
- Le projet permet aux parents de réfléchir sur les gestes qu'ils posent et les attitudes qu'ils démontrent; cela les aide à se responsabiliser par rapport à l'éducation de leurs enfants.
- Les parents qui en ont le plus besoin sont difficiles à rejoindre.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Manon Côté
Parcelle de soleil inc.
2428, rue Moreau
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1Y8
Tél.: (418) 589-7796

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

PROGRAMME DE FORMATION DE PARENTS MULTIPLICATEURS ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Commission scolaire/région	École(s)
Commission scolaire La Neigette • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École des Merisiers École Élisabeth-Turgeon École L'Aquarelle École Sainte-Agnès

Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener les parents multiplicateurs à être en mesure d'agir dans chacun des champs de compétence suivants :
  - animation et intervention auprès des jeunes du milieu;
  - transmission de connaissances sur les réalités des jeunes;
  - recrutement et intervention auprès des parents.

Description

Le programme a pour objet de repérer des parents leaders dans le milieu scolaire et de leur fournir une formation qui leur permettra de rejoindre d'autres parents par des activités variées répondant aux besoins particuliers de ce milieu.

Les parents reçoivent une formation initiale leur permettant d'acquérir des connaissances, d'apprendre des techniques d'animation et d'obtenir une instrumentation appropriée. Une formation continue sur mesure et un soutien technique et d'expertise sont également offerts aux parents pour les accompagner dans l'action.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource est responsable de l'élaboration et de la coordination du projet. Deux autres assurent l'organisation et la diffusion du contenu de la formation initiale.
- Un local, du matériel audiovisuel, du matériel didactique et un centre de documentation sont également à la disposition des parents pendant la formation et l'encadrement.

Conditions particulières de réalisation

- Le centre de documentation permet d'aider plusieurs aidantes et aidants naturels qui possèdent des ressources matérielles limitées.
- La disponibilité restreinte des parents multiplicateurs oblige à condenser la formation.

Évaluation du projet

- Le projet permet de créer un sentiment d'appartenance dans la communauté et met en lumière l'engagement et la disponibilité d'aidantes et d'aidants naturels issus du milieu.
- Le projet favorise une meilleure complicité entre les écoles et les parents.
- Le soutien continu dans l'action encourage l'émergence et la durabilité des projets.
- Le projet remet la responsabilité du milieu au milieu. Il permet d'utiliser les ressources de personnes compétentes en mesure de soutenir des familles dans le besoin, voire de prévenir certains problèmes sociaux tel celui de l'abandon scolaire.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M[me] Danielle Bouchard
Fondation Pro-Jeune-Est, Rimouski-Neigette
111, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4J2
Tél.: (418) 724-3516

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

PROGRAMME DE SUPPORT AUX PARENTS À TROIS VOLETS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Miguasha • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École Le Bois-Vivant École primaire de Maria École primaire de Carleton					
	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Valoriser les parents dans leur rôle d'éducateurs et leur fournir les moyens d'action et les documents nécessaires à cet effet.
- Responsabiliser les parents par rapport à leur enfant.
- Permettre aux parents et à l'école de collaborer vers la réussite éducative de l'élève.

Description

Le programme de soutien aux parents comprend trois volets : une formation offerte aux parents, une au personnel enseignant sur les relations avec les parents et une rencontre d'information générale pour les parents.

La formation offerte aux parents comprend quatre rencontres de une heure et demie auprès de parents ayant de la difficulté à aider leur enfant et participant peu à son suivi scolaire. Les thèmes abordés sont les suivants :

- «La gestion de la période d'études à la maison»;
- «Les attitudes envers votre enfant à l'école»;
- «Les services offerts par l'école»;
- «Le rôle du parent».

La formation offerte au personnel enseignant comprend deux rencontres de une heure et quinze minutes portant sur les valeurs respectives des parents et des enseignantes ou des enseignants ainsi que sur des moyens concrets pour approcher les parents.

La rencontre d'information de une heure et quarante-cinq minutes porte sur la gestion de la période des devoirs et des leçons ainsi que sur les attitudes parentales envers les enfants et l'école. Cette rencontre est offerte à tous les parents d'élèves du primaire.

Ressources humaines, matérielles et financières

- La psychologue de la commission scolaire coordonne la mise en place des trois volets du projet. Une orthopédagogue et un directeur adjoint coaniment avec la psychologue la formation offerte aux parents. Une travailleuse sociale et des enseignantes collaborent également à la mise sur pied de cette formation. Un directeur participe aussi à l'animation de la rencontre d'information.
- Des locaux, des documents de soutien, du matériel audiovisuel ainsi que de la nourriture et des boissons pour un goûter sont nécessaires pour le projet.
- Les seuls frais directs liés au projet sont les montants déboursés pour le goûter.

Conditions particulières de réalisation

- Une concertation quant aux buts du personnel de l'école est un facteur nécessaire à la réussite du projet.
- Il importe de choisir une date et une heure qui facilitent la participation des parents.

Évaluation du projet

- Le premier volet du projet permet aux parents de se valoriser et de se sentir engagés dans la vie scolaire de leur enfant. Les enseignantes et les enseignants en perçoivent d'ailleurs les effets positifs.
- Le deuxième volet permet aus enseignantes et aux enseignants de se sentir soutenus dans leurs interventions auprès des parents.
- Le troisième volet permet de rejoindre l'ensemble des parents et de leur fournir de l'information de base qui favorise la réussite éducative de leur enfant.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Lison Landry
Service de psychologie scolaire
Commission scolaire Miguasha
C.P. 330
24, rue du Centre civique
Carleton (Québec)
G0C 1J0
Tél.: (418) 364-3371

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

RESSOURCEMENT PARENTAL «ENVOL» AVEC TROUSSE LUDIQUE

Commission scolaire/région	École(s)
Commission scolaire Chomedey de Laval • Laval-Laurentides – Lanaudière	École Saint-Pie X École Ami-Soleil
Commission scolaire Jérôme-Le Royer • Montréal	Présc. ✓ Prim. ✓ Sec.

Objectifs

- Développer des compétences parentales.
- Accroître les chances de réussite scolaire des enfants.
- Développer le goût d'apprendre chez les enfants.
- Favoriser une meilleure relation école-famille.
- Assister les éducatrices et les éducateurs auprès d'enfants en difficulté.

Description

Le projet s'adresse aux parents d'enfants de l'éducation préscolaire et de 1re année du primaire. Il consiste à offrir aux parents l'occasion d'accroître leurs habiletés d'éducateurs et à les former à utiliser des jeux et du matériel pédagogique qui favorisent le développement de l'estime de soi et d'habiletés intellectuelles chez l'enfant en vue d'assurer sa réussite scolaire.

Les principales activités sont les suivantes :

- une introduction aux habiletés parentales;
- une formation parentale au développement global de l'enfant;
- une formation à l'accompagnement parental dans les activités ludiques de l'enfant liées à l'apprentissage scolaire;
- une rencontre avec des personnes ayant expérimenté cette pratique;
- une consultation auprès des parents d'enfants en difficulté;
- la participation du comité d'école afin de former des agentes et des agents multiplicateurs pour l'utilisation des trousses ludiques.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Des personnes-ressources du Centre d'apprentissage personnalisé assurent la tenue des activités.
- La trousse ludique utilisée comprend 42 jeux interreliés favorisant l'acquisition de cinq habiletés essentielles : la mémoire, la compréhension, la prise de décision, la résolution de problème et la pensée créative.

Conditions particulières de réalisation

- Une formation de une à deux journées est nécessaire pour utiliser efficacement les modules de la trousse ludique.
- Les jeux de la trousse ludique sont interreliés et forment un système d'apprentissage global qui assure un dépistage et une prescription des activités. Il n'est pas possible de faire l'utilisation d'une seule activité séparément du contexte global.

Évaluation du projet

- Le projet est le fruit de plusieurs années de recherche et d'implantation dans divers pays. Il apprend aux enfants à interagir adéquatement avec leur environnement, à entrer en relation avec autrui et permet de développer la connaissance de soi.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Dr George Shanotakis
Centre d'apprentissage personnalisé
ECO INT (CAPEI)
13100, boulevard Pierrefonds – bureau 201
Pierrefonds (Québec)
H9A 1A5
Tél.: (514) 624-7404
(514) 624-0608

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

SEPA — ATELIERS DE SENSIBILISATION ET D'ENTRAIDE S'ADRESSANT AUX PARENTS D'ADOLESCENTES ET D'ADOLESCENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire La Neigette • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Neuf écoles secondaires de la commission scolaire					
	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Fournir des documents et des moyens qui soutiennent les parents dans leur rôle d'éducateurs.
- Développer et enrichir la connaissance des parents quant aux adolescentes et aux adolescents.
- Mettre au point et expérimenter des approches adéquates à l'égard des adolescentes et des adolescents.
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre les parents.

Description

Le projet comprend une série de huit rencontres hebdomadaires portant sur les thèmes suivants :

- l'adolescence;
- les valeurs des jeunes;
- la communication;
- l'écoute active;
- l'autorité parentale;
- la sexualité;
- l'alcool et les drogues;
- le phénomène de la violence;
- la réussite;
- la motivation.

Au cours des rencontres, ces thèmes sont abordés sous trois aspects : la relation parents-adolescentes et adolescents, le rôle des parents et l'épanouissement personnel des parents.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Quatre agentes et agents d'éducation ont préparé le contenu des ateliers. Trois s'occupent des ateliers à raison d'une animatrice ou d'un animateur par groupe de parents.
- Des locaux, du matériel audiovisuel et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Les groupes doivent être limités à dix ou douze personnes pour assurer la qualité de la transmission de l'information.

Évaluation du projet

- Les ateliers créent un climat d'entraide, de recherche commune de solutions et de partage entre les parents.
- Le contenu des ateliers suscite un grand intérêt chez les parents et répond à un besoin réel.
- Le projet ne permet pas d'aborder des problématiques familiales lourdes; le recours à des ressources plus spécialisées s'impose pour ces cas.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Danielle Bouchard
Fondation Pro-Jeune-Est, Rimouski-Neigette
111, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4J2
Tél.: (418) 724-3516

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

SÉRIE DE CONFÉRENCES AUX PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin • Québec – Chaudière-Appalaches	École Kennebec					
	Préso.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs auprès de leurs enfants.
- Susciter la complicité entre les parents, l'école et la communauté.
- Engager plusieurs agentes et agents d'éducation dans une démarche commune.
- Favoriser la réussite éducative des élèves.

Description

L'école, en collaboration avec divers organismes du milieu, offre aux parents d'élèves de l'école et à tous les autres parents de la communauté la possibilité d'assister à une série de six conférences sur l'évolution de l'enfant.

Les conférences ont une durée approximative de deux heures et demie chacune. Elles portent les titres suivants :

- «Les relations avec votre enfant de 2 à 6 ans»;
- «Être parent d'un enfant d'âge scolaire (de 6 à 12 ans)»;
- «Parent d'un adolescent, pour le meilleur et pour le pire»;
- «Les sources de stress à l'école»;
- «Les chicanes d'enfants»;
- «Le problème de la discipline».

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une personne-ressource, de l'extérieur de la commission scolaire, prépare et anime la série de conférences. Des bénévoles du Club optimiste local s'occupent de l'accueil et des pauses santé durant les conférences. La représentante du personnel enseignant et la direction de l'école assurent la publicité autour du projet.
- Les conférences se déroulent dans une grande salle de l'école.
- Les frais liés à l'activité sont entièrement assumés par des personnes et des organismes dans la communauté.

Conditions particulières de réalisation

- Un prix d'entrée de 2 $ est demandé aux parents pour leur participation à une conférence. Le manque à gagner, s'il y a lieu, est couvert par la caisse populaire locale.
- Des lettres envoyées aux parents, des chaînes téléphoniques, la télévision communautaire, le journal local ainsi que la participation de divers clubs sociaux de la région sont autant de moyens utilisés afin de faire de la publicité pour les conférences.

Évaluation du projet

- La complicité entre les divers agents et agentes d'éducation dans la communauté favorise une grande mobilisation des parents autour du projet.
- Les parents sont très satisfaits des sujets présentés pendant les conférences.
- L'école participe, à travers le projet, au développement communautaire de sa région.
- Le projet soutient les parents dans leur rôle d'éducateurs, ce qui favorise la réussite éducative des élèves.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Richard Dion
École Kennebec
1519, 19e Rue
Saint-Côme-Linière (Québec)
G0M 1J0
Tél.: (418) 685-3437

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

SESSION ET BULLETINS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de Sept-Îles	Polyvalente Manikoutai					
• Côte-Nord	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs :
  - en leur permettant de mettre au point des moyens d'échange d'idées avec leurs enfants;
  - en leur permettant de prévenir la consommation abusive d'alcool et de drogue, d'acquérir une meilleure connaissance de ces produits et d'adopter des attitudes qui permettront de dédramatiser ce phénomène;
  - en les sensibilisant et en les aidant dans l'accompagnement de leur adolescente ou de leur adolescent relativement à sa sexualité.
- Rapprocher les parents de l'école.

Description

Le projet, à double volet, s'adresse aux parents d'adolescentes et d'adolescents qui désirent recevoir de l'information pertinente sur des sujets touchant la vie sociale et scolaire de leurs enfants.

Dans un premier temps, trois sessions d'information et de discussion sont offertes aux parents sur les thèmes suivants :
- «Les relations parents-adolescents»;
- «Les jeunes et les drogues»;
- «La sexualité des adolescents et les M.T.S.».

Dans un deuxième temps, quatre bulletins d'information sont envoyés aux parents afin de mieux les informer des activités, des services et des rôles de l'école ainsi que pour renforcer leur engagement quant à leur rôle d'éducateurs.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Quatre personnes-ressources participent au projet.
- Un local, du matériel didactique et du matériel audiovisuel sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet d'offrir de l'information et des services aux parents dans un but de prévention.
- Le projet permet de rapprocher les parents de l'école en les engageant personnellment et en leur faisant connaître les services que cette dernière offre aux élèves.
- La participation des parents dans le domaine de la prévention n'est pas chose aisée. Ils ont plutôt tendance à attendre que les problèmes apparaissent avant de s'engager dans le projet.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Michel Filosa
Commission scolaire de Sept-Îles
30, rue Comeau
Sept-Îles (Québec)
G4R 4N2
Tél.: (418) 964-2845

Catégorie n° 9	L'ENGAGEMENT DES PARENTS DANS LE SUIVI SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Projet

SOUTIEN AUX PARENTS D'ENFANTS DE 4 ANS ET D'ÂGE SCOLAIRE DANS LE RÔLE ESSENTIEL D'ÉDUCATEURS INITIAUX DE LEURS ENFANTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire District de Bedford • Montérégie	Toutes les écoles primaires de la commission scolaire					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Développer la confiance personnelle des parents et des enfants.
- Permettre aux parents d'apprendre et de pratiquer des techniques d'écoute et de communication en vue de résoudre des conflits.
- Engager les parents dans le milieu scolaire.
- Offrir l'occasion aux parents de discuter ensemble de leurs problèmes.

Description

Une série d'ateliers est offerte aux parents d'enfants de 4 ans et de 5 ans et d'élèves du primaire. Ces ateliers comprennent des présentations, la formulation de questions et des discussions concernant l'apprentissage et la démonstration :

- de techniques d'écoute;
- de techniques de communication de base;
- d'un moyen pour que l'école et la famille travaillent efficacement ensemble;
- de méthodes efficaces pour renforcer la confiance en soi.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Des personnes-ressources affectées aux Services de l'éducation des adultes de la commission scolaire assurent la préparation et l'animation des ateliers.
- Des locaux et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents d'apprendre et de pratiquer les cinq degrés du cycle d'apprentissage, soit : l'expérience, la communication, l'intégration, la généralisation et l'application.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Ronald Fava
Commission scolaire District de Bedford
C.P. 20
Cowansville (Québec)
J2K 3H2
Tél.: (514) 263-3775

Les projets pour l'école et la famille

10

L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

ATELIER - LES DEVOIRS ET LES LEÇONS : UN MOMENT DE TENDRESSE INTELLECTUELLE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de la Haute Gatineau	École Sacré-cœur					
• Outaouais	Présc.		Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Fournir aux parents des moyens pour aider leurs enfants avec leurs devoirs et leurs leçons.
- Éliminer la pression indue ressentie par certains parents par rapport aux devoirs et aux leçons.
- Favoriser le maintien d'un lien positif et durable entre l'école et la famille.

Description

Un atelier est offert à tous les parents d'élèves du premier cycle du primaire afin de leur permettre de clarifier leur propre rôle et celui de l'école dans le cheminement scolaire de leur enfant.

L'atelier d'environ deux heures est fait en petits groupes et permet des discussions dans une atmosphère décontractée entre les parents, les enseignantes et les enseignants de même que le directeur de l'école.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante, le directeur de l'école et, occasionnellement, la conseillère pédagogique de français coanime l'atelier.
- Un local et de la documentation photocopiée sont utilisés pour l'atelier.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Les parents apprécient obtenir de l'information. L'atelier favorise une meilleure compréhension du rôle de chaque partenaire dans l'éducation de l'enfant.
- Le projet n'exige aucun investissement financier et prend peu de temps, ce qui facilite son application et favorise un taux relativement élevé de participation.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Jacques Larochelle
École Sacré-cœur
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec)
J9E 2J8
Tél.: (819) 449-4698

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

COMPLÉMENTARITÉ PARENTS - ENSEIGNANTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Jacques-Cartier	École Christ-Roi					
• Montérégie	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Susciter la complémentarité des parents et des divers agentes et agents d'éducation dans le respect des rôles et des fonctions de chacune et de chacun.
- Accroître la compétence des parents dans leur rôle d'éducateurs.
- Sensibiliser les parents au suivi scolaire de leurs enfants.

Description

Le projet consiste à faire un ensemble d'activités auprès des parents d'enfants de l'éducation préscolaire et d'élèves du primaire ainsi que des enseignantes de l'école afin de mettre en valeur les ressources de chacune et de chacun et de favoriser un meilleur accompagnement des jeunes.

Trois types d'activités sont proposées:

- un inventaire des besoins des parents;
- la visite des services locaux : le CLSC, le Club optimiste ainsi que les aînées et les aînés;
- des conférences pour les parents et un groupe d'enseignantes.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Trois personnes-ressources assurent la tenue des conférences.
- Un gymnase est loué afin de présenter les conférences.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- Le projet permet de valoriser et de rendre plus habiles les parents dans leur rôle d'éducateurs.
- Plusieurs parents participent en couple aux conférences.
- Le projet a peu d'influence sur les parents désintéressés.
- L'école prévoit étendre le projet en concevant un plan de soutien pour les parents désireux d'accroître leur compétence d'éducateurs.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. André Bédard
Commission scolaire Jacques-Cartier
13, rue Saint-Laurent Est, 1er étage
Longueuil (Québec)
J4H 4B7
Tél.: (514) 670-0730

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

CONCERTATION FAMILLE-ÉCOLE POUR PARENTS DU PRÉSCOLAIRE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire La Neigette • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École Saint-Rosaire					
	Présc.	✓	Prim.		Sec.	

Objectifs

- Établir la concertation famille-école pour favoriser la réussite éducative des enfants.
- Favoriser le travail d'équipe entre le personnel de l'école et celui du CLSC.
- Favoriser l'entraide entre les parents.
- Développer la compétence des parents au regard du cheminement scolaire de leur enfant.

Description

Le projet est conçu à l'intention des parents d'enfants de l'éducation préscolaire désirant recevoir de l'information et discuter sur des thèmes favorisant le développement harmonieux de l'enfant.

Une matinée par deux semaines, les parents sont conviés à l'école pour participer à des rencontres thématiques préalablement choisies par eux. Les rencontres sont formées de discussions, d'exposés, d'activités que les parents peuvent faire avec leurs enfants et de lectures et de visionnements variés.

Les thèmes exploités abordent l'encadrement, la relaxation, l'espace, le temps, les attitudes positives et négatives, les comportements avec les enfants et la mort.

Ressources humaines, matérielles et financières

- L'éducatrice de l'école et une travailleuse sociale du CLSC local assurent l'animation des rencontres et le soutien aux parents. Des parents du comité d'école participent à l'élaboration du programme. Une surveillante fait du gardiennage auprès des enfants des parents qui participent au projet.
- Des locaux pour les rencontres et le gardiennage et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- La fondation Pro-Jeune-Est offre une subvention aux responsables du projet qui permet d'acheter le matériel didactique pertinent aux rencontres.
- La commission scolaire assume les frais de gardiennage et de suppléance.

Évaluation du projet

- Environ la moitié des parents assistent de façon constante aux rencontres, tandis que le quart y viennent de façon occasionnelle. Le niveau de satisfaction des parents quant au contenu du projet est très élevé.
- La présence d'un service de gardiennage favorise la participation de certains parents.
- Le projet permet d'augmenter la confiance des parents à l'égard de l'école et quant à leur propre rôle d'éducateurs.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Danielle Bouchard
Fondation Pro-Jeune-Est, Rimouski-Neigette
111, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4J2
Tél.: (418) 724-3516

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

GUIDE PÉDAGOGIQUE SUR LE SUIVI PERSONNEL ET SCOLAIRE DES ÉLÈVES «ÉDUQUEZ ENSEMBLE»

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Saint-Jean sur Richelieu • Montérégie	Toutes les écoles de la commission scolaire					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Permettre à la direction de l'école et au personnel enseignant de diffuser de l'information et de discuter avec les parents dans un climat de détente.
- Améliorer la relation famille-école.

Description

Le guide pédagogique sur le suivi personnel et scolaire des élèves est un document pour l'animation de rencontres de parents à l'école. Le document de 288 pages propose neuf blocs d'activités d'apprentissage qui permettent d'aborder les sujets suivants :

- les réalités familiales et scolaires;
- les caractéristiques et le fonctionnement général de l'école;
- l'enseignement des programmes;
- le quotidien de l'école;
- la psychologie et la communication;
- l'accompagnement et la négociation avec les instances scolaires;
- l'environnement et l'encadrement;
- l'apprentissage;
- les perspectives d'avenir.

Le guide est un instrument d'intervention utile pour le personnel enseignant et les directions d'école qui désirent s'engager dans leur milieu.

Un *vade-mecum* sur l'animation de groupes de discussion complète le document.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Pour produire le guide, les deux auteurs ont travaillé en collaboration avec des enseignantes et des enseignants afin d'en faire valider le contenu et la démarche proposée.

Conditions particulières de réalisation

- La direction de l'école doit être favorable à la mise en place de rencontres de parents.
- Le personnel enseignant doit vouloir participer à l'animation des rencontres. Plusieurs enseignantes et enseignants manifestent de la résistance par rapport à un tel rôle auprès des parents.

Évaluation du projet

- La participation des enseignantes et des enseignants favorise une plus grande collaboration des parents à la vie de l'école.
- Le projet permet de développer certaines habiletés interpersonnelles chez les enseignantes et les enseignants.
- Le projet permet d'estomper des préjugés qui existent chez les parents et le personnel enseignant puisqu'il débouche sur les réalités familiales et scolaires.
- Le projet a pour effet de favoriser la prise d'initiatives par des parents pour les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Marie-Andrée Dion
ou M. Michel Blais
Commission scolaire Saint-Jean sur Richelieu
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6N3
Tél.: (514) 359-6411

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

LA FAMILLE ET L'ÉCOLE : DEUX RÉALITÉS QUI SE CÔTOIENT

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Des Basques Commission scolaire La Neigette Commission scolaire Vallée de la Matapédia • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Cinq écoles de la région					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	✓

Objectifs

- Soutenir les milieux scolaires qui souhaitent accroître les liens famille-école.
- Mettre en place des activités qui favorisent la réussite éducative des élèves.

Description

Le projet se présente sous la forme d'un guide d'animation de 86 pages à l'intention des équipes-écoles. Le document contient une série de moyens permettant d'établir des portraits familiaux de la classe et de l'école ainsi qu'une banque d'activités pour les élèves, les parents et les membres du personnel enseignant.

L'établissement de portraits familiaux contribue à sensibiliser les enseignantes et les enseignants aux diverses situations familiales des élèves de leur classe et permet à l'équipe-école de choisir et de mettre en place des activités qui correspondent aux problématiques relevées auprès des élèves.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Le projet a été élaboré par six personnes-ressources du milieu scolaire : une directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, un directeur général et une conseillère pédagogique appartenant à des commissions scolaires différentes, un directeur d'école, une directrice d'école et la responsable de la politique familiale de la Direction régionale du ministère de l'Éducation.

Conditions particulières de réalisation

- La participation de l'ensemble du personnel enseignant est essentielle pour tracer un portrait familial adéquat de l'école et choisir des activités pertinentes aux besoins des élèves.
- Il apparaît important d'offrir un soutien régulier au personnel enseignant afin de lui permettre d'adopter une attitude systémique et d'acquérir les habiletés requises en vue d'exercer le rôle qu'exige le projet, rôle qui dépasse le cadre pédagogique habituel.

Évaluation du projet

- Plusieurs enseignantes et enseignants ayant fait des portraits de classe considèrent cette activité comme utile pour prendre conscience de situations familiales difficiles vécues par les élèves.
- Le projet permet à l'équipe-école de réfléchir sur les rôles respectifs de l'école et de la famille.
- Le projet peut être mis en place dans tous les types de milieux qui favorisent le partenariat entre les membres de l'école et veulent faire participer la famille au succès scolaire des élèves.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Noëlla Jean-Bouchard
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent–
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Ministère de l'Éducation
376, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec)
G5L 5K9
Tél.: (418) 722-3600

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DES PARENTS

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Baie-des-Ha! Ha! • Saguenay – Lac-Saint-Jean	École Marie-Médiatrice – Saint-Félix					
	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Présenter aux parents la réalité scolaire des élèves du préscolaire et du primaire .
- Engager les parents dans la promotion des valeurs de l'école.
- Aider les parents dans l'accompagnement de leurs enfants relativement aux difficultés rencontrées.
- Augmenter la compétence des parents dans leurs interventions éducatives.

Description

Les parents s'inscrivent d'abord sur une base volontaire à un programme de formation afin d'être aidés dans leur rôle d'éducateurs auprès de leurs enfants.

La formation d'une journée, à laquelle assiste également le personnel de l'école, inclut la présentation de la réalité scolaire, la mise en évidence des problèmes rencontrés autant par l'école que par les familles et la recherche de solutions selon un mode de partenariat.

Puis, une activité sur les rôles et les responsabilités des différents partenaires fait suite à la formation. Cela permet aux parents et aux membres du personnel scolaire de comprendre leur rôle respectif dans l'éducation de l'enfant et d'agir en fonction de leurs champs de compétence.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Plusieurs personnes-ressources du milieu scolaire ainsi que de l'extérieur de l'école participent au projet.
- Une salle de la caisse populaire locale, la salle à manger d'un restaurant local et du matériel didactique sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- Il est préférable de placer la journée de formation pendant le temps de travail des enseignantes et des enseignants.
- Il est préférable d'avoir une personne-ressource qui peut assurer un suivi à la formation.
- Il est préférable de canaliser l'énergie des personnes-ressources vers les parents ayant des enfants en bas âge.

Évaluation du projet

- Le projet permet de rapprocher les parents de la réalité scolaire par des activités associées de près à leur quotidien et, du même coup, il fait connaître au personnel en milieu scolaire la réalité familiale.
- Le projet favorise une concertation de tous les partenaires relativement à l'éducation de l'élève dans le milieu.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Noémie Grenon
École Marie-Médiatrice – Saint-Félix
404, rue Principale
Rivière-Éternité et Otis (Québec)
G0V 1P0
Tél.: (418) 272-2442

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

LIEN AVEC LES PARENTS — AGENT DE LIAISON

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Jacques-Cartier	École secondaire Gérard-Gilion					
• Montérégie	Présc.		Prim.		Sec.	✓

Objectifs

- Valoriser le rôle de l'école aux yeux des parents.
- Informer les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant.
- Conseiller les parents.
- Recueillir les interrogations et les remarques des parents et les transmettre aux autorités scolaires.
- Offrir un soutien aux parents dans leurs démarches auprès des organismes sociaux et communautaires.

Description

Le projet s'adresse aux parents de jeunes décrocheuses et décrocheurs potentiels. Il consiste à utiliser les services d'un agent de liaison afin de tenir différentes activités de soutien. Les activités ont pour but d'établir une meilleure collaboration entre l'école et la famille.

Les principales activités mises en place par l'agent de liaison sont les suivantes :

- des rencontres individuelles avec les familles à l'école ou au domicile des parents (jour ou soir);
- des rencontres de groupe de soutien;
- des visites guidées de l'école;
- des entretiens téléphoniques;
- des rencontres communes avec les parents et des représentantes ou des représentants de divers organismes locaux.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un travailleur social agit en tant qu'agent de liaison.
- Les ressources de l'école sont disponibles pour le projet.
- Le salaire et les frais de déplacement de l'agent de liaison sont les seuls frais liés au projet.

Conditions particulières de réalisation

- La personnalité de l'agente ou de l'agent de liaison est un meilleur indicateur de succès du projet que sa formation particulière.

Évaluation du projet

- L'accueil du projet dans les familles est très positif.
- Le projet contribue à améliorer les relations entre les parents d'élèves et l'école.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Rolande Vermeirre
ou M^me^ Pierrette Lefebvre
Commission scolaire Jacques-Cartier
13, rue Saint-Laurent Est, 1^er^ étage
Longueuil (Québec)
J4H 4B7
Tél.: (514) 670-0730

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE : POUR MIEUX VIVRE LES DEVOIRS ET LES LEÇONS AU PRIMAIRE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire de La Mitis • Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	École de la Rivière					
	Préso.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Amener les parents à développer l'autonomie de leur enfant et son sens des responsabilités scolaires.
- Amener les parents, les membres de l'organisme Pivot-familles et les agentes et les agents d'éducation à utiliser la technique «Intervention en milieu naturel».
- Amener la direction et les enseignantes et les enseignants à modifier le portrait type des devoirs et des leçons.
- Favoriser la communication entre l'école et la famille.

Description

Le projet consiste à implanter la technique «Intervention en milieu naturel» auprès des principaux agents et agentes d'éducation des élèves. Cette technique consiste essentiellement à organiser une série de rencontres avec la direction de l'école, le personnel enseignant, des membres de l'organisme Pivot-familles et des parents d'élèves afin de les inciter à être plus actifs par rapport au cheminement scolaire de l'enfant dès le premier cycle du primaire et à collaborer dans une démarche adaptée aux besoins des parents d'aujourd'hui.

Les rencontres sont réparties comme suit :

- deux rencontres de une heure et demie sont organisées avec la direction de l'école, des enseignantes et des enseignants, des parents et des membres de l'organisme Pivot-familles sur :
  - «Les perceptions et description du rôle des personnes impliquées dans la tâche éducative de l'enfant»;
  - «La notion de partenariat famille-école sur les apprentissages»;
- huit rencontres de une heure sont organisées pour les parents et les membres de Pivot-familles. Elles portent sur le soutien à offrir à l'élève en français, en mathématique et dans les autres matières.
- quatre rencontres de une heure sont organisées avec la direction de l'école et des enseignantes et des enseignants. Elles portent sur l'adaptation du portrait type des devoirs et des leçons;
- une rencontre de une heure et demie est organisée pour toutes les personnes engagées dans le projet afin d'évaluer celui-ci.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Une enseignante de l'école assure la coordination du projet et anime les rencontres. Trois personnes-ressources, membres de Pivot-familles, offrent un soutien aux parents par l'entremise de visites à domicile. La démarche d'intervention auprès des partenaires s'appuie sur le mémoire de recherche de la coordonnatrice du projet.
- Des locaux à l'école sont utilisés pour les rencontres.
- Le seul coût lié au projet est le salaire de la personne-ressource qui anime les rencontres.

Conditions particulières de réalisation

Nil

Évaluation du projet

- La principale force du projet est de responsabiliser les parents dans leur tâche éducative en les amenant à découvrir leurs propres interventions de soutien auprès de leur enfant.
- Les participantes et les participants sont actifs tout au long du projet.
- Au départ, il n'est pas facile de rejoindre tous les parents, mais, avec la collaboration soutenue de l'école, cela devient possible à long terme.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M^me^ Julie Couture
École de la Rivière
530, de la Vallée
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec)
G5H 2H0
Tél.: (418) 775-5500

Catégorie n° 10	L'ÉTABLISSEMENT DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Projet

RÔLE DES PARENTS ET TRAVAUX À DOMICILE

Commission scolaire/région	École(s)					
Commission scolaire Morilac	École Notre-Dame-de-Monjoie					
• Estrie	Présc.	✓	Prim.	✓	Sec.	

Objectifs

- Rendre les parents conscients de l'importance des devoirs et leçons à la maison.
- Fournir aux parents les documents et les moyens afin qu'ils interviennent adéquatement auprès de leurs enfants.
- Permettre aux parents de sensibiliser l'école à leurs problèmes.
- Dégager des pistes de solution afin que les travaux faits à la maison contribuent à la réussite éducative de tous les élèves.

Description

Dans un premier temps, deux rencontres entre le personnel enseignant et une rencontre du comité d'école permettent d'identifier certains éléments liés aux devoirs et leçons qui apparaissent importants à explorer auprès des parents d'élèves du préscolaire et du primaire.

Par la suite, une rencontre de deux heures et demie réunissant le personnel enseignant et les parents permet à ces derniers d'obtenir de l'information sur les aspects suivants:

- «L'importance des travaux scolaires à la maison»;
- «La réalisation des travaux à la maison»;
- «Le rôle des parents»;
- «Le rôle de l'école»;
- «Les services disponibles».

En préparation à cette rencontre, les parents doivent répondre à un bref questionnaire sur le travail scolaire à la maison.

À la suite de la compilation de l'information contenue dans le questionnaire et de sa présentation à l'occasion de la rencontre, un document de travail à l'intention des parents est conçu et rédigé.

Ressources humaines, matérielles et financières

- Un conseiller pédagogique de la commission scolaire ainsi que le directeur, la psychologue et le personnel enseignant de l'école participent au projet.
- Un local, du matériel audiovisuel et des documents de soutien sont utilisés pour le projet.

Conditions particulières de réalisation

- La participation du personnel enseignant est indispensable.

Évaluation du projet

- Le projet permet aux parents de discuter sur ce qui fonctionne bien.
- Les parents se donnent un soutien mutuel relativement à certaines de leurs attitudes en vue de favoriser la réussite éducative de leur enfant.
- Le projet favorise la discussion et la collaboration entre l'école et les parents.

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

M. Denis Demers
École Notre-Dame-de-Monjoie
138, chemin Brompton
Racine (Québec)
J0E 1Y0
Tél.: (514) 532-2888

Catégorie n°	

Projet

Commission scolaire/région	École(s)					
	Présc.		Prim.		Sec.	

Objectifs

Description

Ressources humaines, matérielles et financières

Conditions particulières de réalisation

Évaluation

Personne(s) à rejoindre pour tout renseignement sur le projet

Année internationale de la famille 1994

Le logo de l'Année internationale de la famille 1994 (AIF) représente deux coeurs unis sous un même toit, symbolisant la vie et l'amour dans un foyer plein d'amour, de sécurité, de convivialité et d'indulgene. Le fait que le toit ne se referme pas sur le coeur évoque à la fois une continuité et une certaine vulnérabilité. Le coup de pinceau à droite du logo met la dernière touche à ce symbole abstrait de la complexité de la famille.

Renseignements additionnels :
Le coordonnateur fédéral de l'Année internationale de la famille
Tél. : (613) 957-7303/05

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

9394-545
19-9001